

Prologue

Siège Social : 12 avenue des Tropiques, 91940 Les Ulis
Société Anonyme au capital de 4 989 881 €
RCS Evry 382 096 451

Rapport des Commissaires aux Comptes les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2008

JPA

MAZARS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Prologue, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Prologue

Comptes Consolidés

Exercice clos le
31 décembre 2008

2 Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 3 « résumé des principes comptables » de l'annexe rappelle l'hypothèse de base de continuité de l'exploitation retenue par votre société ;
- Le paragraphe « Impact sur le financement de l'activité » de la note 4.7 « Contexte de crise financière » de l'annexe expose l'appréciation de la société sur sa situation prévisionnelle de trésorerie du groupe.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à :

- obtenir les prévisions de trésorerie du groupe établies par la société,
- apprécier le caractère raisonnable des données et des hypothèses retenues pour élaborer ces prévisions de trésorerie;
- vérifier le caractère approprié des informations données dans les notes 3 et dans le paragraphe « Impact sur le financement de l'activité » de la note 4.7 « Contexte de crise financière » de l'annexe, relatives à la continuité de l'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Prologue

Comptes Consolidés

*Exercice clos le
31 décembre 2008*

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.


Fait à Paris et Courbevoie, le 15 juin 2009

Les commissaires aux comptes

J P A

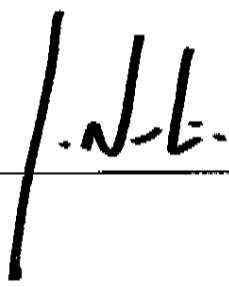


Jacques Pottévin



Hervé Puteaux

MAZARS



Jean-Maurice El Nouchi



Prologue

L'INNOVATION DURABLE

Société Anonyme au capital de 4 989 881 €
Siège social : Zone d'Activités de Courtabœuf
12, avenue des tropiques - 91940 LES ULIS
382 096 451 R.C.S.EVRY

Comptes consolidés **Exercice 2008**

Sommaire

1.	REFERENTIEL COMPTABLE APPLIQUE.....	7
2.	PERIMETRE ET MODALITES DE CONSOLIDATION	8
3.	RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES.....	9
4.	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	14
5.	INFORMATIONS PERMETTANT LA COMPARABILITE DES COMPTES	17
6.	INFORMATIONS SECTORIELLES.....	31
7.	FACTEURS DE RISQUES	32
8.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	32
9.	AUTRES INFORMATIONS	32

Bilan Consolidé au 31 décembre 2008

(en milliers d'Euros)

ACTIF	31-12-2008	31-12-2007	NOTE
Ecart d'acquisition	4 522	4 522	5.1.1
Immobilisations incorporelles	239	541	5.1.2
Immobilisations corporelles	3 135	3 159	5.1.3
Actifs financiers	91	94	5.1.4
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	7 987	8 316	
Stocks et en-cours	756	1 531	5.1.6
Clients et comptes rattachés	5 072	5 146	5.1.7
Autres créances courantes	2 530	2 115	5.1.9
Trésorerie et équivalents	2 288	2 181	5.1.10
TOTAL ACTIFS COURANTS	10 646	10 973	
TOTAL ACTIFS CLASSÉS COMME DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE	N A	N S	3.17
TOTAL DE L'ACTIF	18 633	19 289	

(en milliers d'Euros)

PASSIF	31-12-2008	31-12-2007	NOTE
Capital	4 990	4 990	5.1.12
Primes	-	-	5.1.12
Réserves consolidées	(20 195)	(19 352)	5.1.14
Résultat net	850	(848)	
Autres	51	73	
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	(14 304)	(15 137)	
Intérêts minoritaires	237	200	5.1.15
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(14 067)	(14 937)	
Emprunts et Dettes financières à long terme	2 444	2 884	5.1.16
Provisions pour risques et charges	-	-	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 324	2 380	5.1.17
Autres Passifs non courants	13 397	13 698	5.1.18
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	18 165	18 962	
Emprunts et dettes financières à court terme	2 218	2 103	5.1.20
Provisions pour risques et charges	1 304	1 234	5.1.21
Fournisseurs et comptes rattachés	4 524	5 027	5.1.17
Autres dettes courantes	6 489	6 840	5.1.22
TOTAL PASSIFS COURANTS	14 535	15 204	
TOTAL ACTIFS CLASSÉS COMME DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE	N A	60	3.17
TOTAL DU PASSIF	18 633	19 289	

Compte de résultat consolidé

au 31 décembre 2008

	(en milliers d'Euros)		
	31-12-2008	31-12-2007	Note
Chiffre d'affaires	31 889	28 746	5.2.1
Autres Produits de l'activité	-	-	
Achats consommés	(8 754)	(8 375)	5.2.2
Charges de personnel	(15 679)	(15 074)	5.2.3
Charges externes	(5 235)	(4 763)	5.2.4
Impôts et taxes	(481)	(506)	
Dotations aux amortissements	(620)	(561)	5.2.5
Dotations et reprises aux provisions et dépréciations	(81)	753	5.2.5
Autres produits et charges d'exploitation	363	203	5.2.6
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	1 402	423	
Produit net de cession (sortie de périmètre)	727	-	5.2.7
Autres produits et charges opérationnels	(123)	(152)	5.2.7
RESULTAT OPERATIONNEL	2 006	271	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7	26	5.2.8
Coût de l'endettement financier brut	(342)	(287)	5.2.8
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(335)	(261)	
Autres produits et charges financiers	(510)	(529)	5.2.8
Charges d'impôt	(274)	(250)	5.2.9
RESULTAT NET	887	(769)	
PART DU GROUPE	850	(848)	
INTERETS MINORITAIRES	37	79	
<i>Résultat par action (en Euro)</i>	<i>0,17</i>	<i>(0,17)</i>	5.2.10
<i>Résultat dilué par action (en Euro)</i>	<i>0,17</i>	<i>(0,18)</i>	5.2.10

Tableau des flux de trésorerie consolidé

	(en milliers d'Euros)	
	31-12-2008	31-12-2007
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS A L'ACTIVITÉ		
Résultat net consolidé	887	(769)
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	662	167
Plus-value de cession immobilisations financières	(677)	-
Actualisation de la dette RJ (IAS 39)	542	553
Plus et moins values de cession	-	31
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	1 414	(18)
Coût de l'endettement financier net	334	261
Charges d'impôt	275	250
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	2 023	493
Impôt versé	(264)	(398)
Variation du B.F.R. lié à l'activité	(1 420)	(1 334)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	339	(1 239)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(358)	(827)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles.	-	7
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(13)	(1 226)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	720	-
Incidence des variations de périmètre	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	349	(2 046)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital en numéraire (net de frais)	-	3 088
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	(168)	(300)
Intérêts financiers nets versés	(334)	(261)
Versement anticipé sur augmentation de capital	-	-
Variation avances conditionnées	75	(24)
Variation des comptes courants	(508)	199
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(935)	2 702
Incidence de la variation des taux de change	24	(5)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE		
Trésorerie d'ouverture	366	954
Trésorerie de clôture	143	366

Tableau de Variation des Capitaux Propres Consolidés

(en milliers d'Euros)

	CAPITAL	PRIMES	RÉSERVES CONSOLIDÉES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	AUTRES	TOTAL PART DU GROUPE	MINORITAIRES	TOTAL
Capitaux propres au 1 janvier 2007	651	-	(32 988)	13 774	104	(18 459)	874	(17 585)
Augmentation de capital	4 339					4 339		4 339
Coûts d'augmentation de capital			(138)			(138)		(138)
Affectation du résultat			13 774	(13 774)		-		-
Ecart de conversion					(31)	(31)		(31)
Rachat titres aux minoritaires ⁽¹⁾							(753)	(753)
Résultat de l'exercice				(848)		(848)	79	(769)
Capitaux propres au 31 décembre 2007	4 990	-	(19 352)	(848)	73	(15 137)	200	(14 937)
Ajustement écart de conversion N-1			5		(5)	-		-
Affectation du résultat			(848)	848		-		-
Ecart de conversion					(17)	(17)		(17)
Résultat de l'exercice				850		850	37	887
Capitaux propres au 31 décembre 2008	4 990	-	(20 195)	850	51	(14 304)	237	(14 067)

⁽¹⁾ Levée d'options d'achat du capital d'Alhambra

Annexe aux états financiers consolidés

1. REFERENTIEL COMPTABLE APPLIQUE

1.1 Normes IFRS

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés au 31 décembre 2008 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et applicables à la date d'arrêté de ces comptes, et présentés avec des informations financières comparatives 2007 établies selon ce même référentiel.

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application de toutes les normes comptables internationales constituées des IFRS, des IAS et de leurs interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 1er janvier 2008. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

Les nouveaux amendements et interprétations entrés en vigueur à compter du 1er janvier 2008 sont les

- IFRIC 11 – Actions propres et transactions intra-groupe (Exercice ouvert à compter du 01/03/07)
- IFRIC 14 – IAS 19 Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction.
- Amendement des normes IAS 39/IFRS7 – Reclassement d'actifs financiers.

Ces amendements et interprétations n'ont pas eu d'impact sur les comptes clos au 31 décembre 2008.

Les normes et interprétations suivantes adoptées par l'Union européenne mais non entrées en vigueur pour l'exercice considéré, ou celles adoptées par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées dans l'Union européenne au 31 décembre 2008 n'ont pas donné lieu à une application anticipée.

	Norme	Date d'application		Impacts groupe attendus en 2009
		UE(*)	Groupe	
IAS 1 révisée	Présentation des états financiers	1 ^{er} janvier 2009	1 ^{er} janvier 2009	Présentation modifiée des états financiers
IAS 23 révisée	Coûts d'emprunts	1 ^{er} janvier 2009	1 ^{er} janvier 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe
IFRIC 11	IFRS2 – actions propres et transactions intra-groupe	1 ^{er} mars 2009	1 ^{er} janvier 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe
IFRIC 13	Programme de fidélisation des clients	1 ^{er} janvier 2009	1 ^{er} janvier 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe
IFRIC 14	IAS 19 – Limitation de l'actif au titre des prestations définies	1 ^{er} janvier 2009	1 ^{er} janvier 2009	Sans incidence significative sur les comptes du Groupe
IFRS 8	Segments opérationnels	1 ^{er} janvier 2009	1 ^{er} janvier 2009	En cours d'analyse
IFRS 2 Amendement	Paiement fondé sur des actions – Conditions d'acquisition des droits et annulation	1 ^{er} janvier 2009	1 ^{er} janvier 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe

(*) sauf précision contraire, applicable aux exercices ouverts à compter de la date indiquée dans cette colonne

1.2 Présentation des états financiers

Les états financiers – compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres – présentés par Prologue sont conformes aux formats proposés dans la recommandation n°2004-R.02 adoptée par le CNC le 27 octobre 2004. Cette recommandation est conforme aux principes contenus dans la norme IAS 1.

2. PERIMETRE ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 Liste des entreprises consolidées au 31 décembre 2008

Société	Pays	Activité opérationnelle (*)	% de contrôle	% d'intérêt	SIREN
Prologue	France	Oui	-	-	Société mère
Imecom SA consolidé ⁽¹⁾	France	Oui	99,33	99,33	950 559 898
Alhambra System consolidé ⁽²⁾	Espagne	Oui	94,25	94,25	
Prologue Espagne	Espagne	Non	98,13	98,13	
Prologue GmbH	Allemagne	Oui	94,97	94,97	
Ergonet	Italie	Non	100,00	100,00	
Prologue Italy s.r.l.	Italie	Non	97,50	97,50	
Thin Web System Integrator	Italie	Non	100,00	100,00	
Wizard Informatica	Italie	Non	100,00	100,00	
Prologue SA/NV	Belgique	Non	99,81	99,81	
Spartacom	Etats-Unis	Non	100,00	100,00	

(1) Comprenant les filiales Imecom Inc et Imecom Iberica détenues respectivement à 100 % et 70% par Imecom SA

(2) Comprenant les filiales Eidos et CTI Phone détenues à 100 % par Alhambra

(*) La situation des filiales sans activité est détaillée au § 2.3

2.2 Evolution du périmètre de consolidation

Les sociétés sans activité, Imecom Group (holding cotée) et sa filiale Imecom UK, cédées à la société Mandarin Group SA, sont sorties du périmètre.

La société Imecom GmbH, filiale de Imecom SA, a été liquidée et sortie du périmètre de consolidation.

Cependant, sa sortie n'a eu aucun impact sur les comptes consolidés, cette structure n'avait plus d'activité et d'actifs.

2.3 Filiales sans activité

Les sociétés Ergonet, Wizard, Thinweb, Prologue Italy, Prologue Belgique, Spartacom Etats-Unis n'ont plus d'activité opérationnelle depuis 2004. Des actions en vue d'assurer la liquidation amiable ou judiciaire de ces structures ont été engagées.

Au même titre, Imecom Iberica, filiale de Imecom SA, est également en cours de liquidation.

Au 31 décembre 2008, tous les engagements connus sont comptabilisés ou mentionnés dans les notes annexes.

La société Prologue Development, inactive depuis 2004, ne peut pas être liquidée, la législation russe ne le permettant pas.

3. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés sont établis en retenant comme hypothèse de base la continuité de l'exploitation.

3.1 Modalités de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Prologue exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la **méthode de l'intégration globale**.

Les créances et les dettes ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés dans leur totalité.

Les résultats internes à l'ensemble consolidé sont également éliminés

La date de clôture des comptes de ces sociétés est le 31 décembre.

Les méthodes d'évaluation des sociétés du Groupe sont homogènes avec celles utilisées par la société mère.

3.2 Opérations en devises

Les charges et les produits des opérations en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les actifs et les dettes en devises sont convertis au taux de clôture et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat.

3.3 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis en Euro qui est la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la société mère.

Les comptes des filiales étrangères sont convertis au taux de clôture pour les comptes de bilan et au taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites directement dans les capitaux propres en réserve de conversion.

Lors de la cession totale ou partielle, ou la liquidation d'une entité étrangère, les différences de conversion accumulées en capitaux propres sont enregistrées dans le compte de résultat.

3.4 Distinction courant / non courant

A l'exception des impôts différés qui sont classés en actifs et passifs non courants, les actifs et passifs sont classés en courant lorsque leur recouvrabilité ou leur paiement est prévu(e) au plus tard 12 mois après la date de clôture de l'exercice. Dans le cas contraire, ils sont classés en non courant et sont actualisés si l'impact est jugé significatif.

3.5 Écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3. La norme IFRS 3 a été appliquée à partir de la date de 1ère adoption sans retraitement rétrospectif en application de l'option offerte par la Norme IFRS 1

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation des tests de dépréciation. Ces tests sont mis en oeuvre dès qu'un indice de perte de valeur est constaté et systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice.

3.6 Immobilisations incorporelles

Selon la norme IAS 38, Immobilisations incorporelles, un actif incorporel est un actif non monétaire sans substance physique détenu à des fins de production ou de fourniture de biens ou services, pour être loué à des tiers, ou à des fins administratives.

Un actif incorporel doit être comptabilisé si et seulement si il répond aux deux conditions suivantes :

- Il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise ; et
- le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Le groupe doit déterminer si la durée d'utilité d'un actif incorporel est définie ou indéfinie.

Le montant amortissable d'un actif incorporel à durée d'utilité définie doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité.

Un actif incorporel à durée d'utilité indéfinie ne doit pas être amorti.

Les actifs incorporels peuvent être des marques commerciales, des listes clients, des licences, des technologies brevetées, des bases de données...

Les actifs incorporels sont amortis sur une durée allant de 1 à 5 ans selon leur nature.

3.6.1 Logiciels

L'activité principale de Prologue consiste à concevoir et éditer des logiciels. De ce fait, la problématique liée à la comptabilisation des actifs incorporels porte principalement sur la comptabilisation des logiciels acquis et des logiciels créés ou développés en interne.

Pour vérifier si un actif incorporel généré en interne remplit les critères de comptabilisation, la norme IAS 38 distingue deux phases d'élaboration de l'actif :

- une phase de recherche, et
- une phase de développement.

Un actif incorporel en phase de développement (ou de la phase de développement pour un projet interne) doit être comptabilisé si et seulement si l'entité peut démontrer les éléments suivants :

- la faisabilité technique de réalisation de l'actif de façon à ce qu'il puisse être utilisé ou vendu ;
- l'intention et la capacité d'achever l'immobilisation ou de la vendre ;
- la capacité d'utiliser ou de vendre l'actif ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. La norme précise que la société doit démontrer l'existence d'un marché actif pour le produit de l'actif ou pour l'actif lui-même ou, s'il est utilisé en interne, l'utilité de l'actif incorporel ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, adéquates pour achever le développement, utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les travaux de développement répondant aux critères ci-dessus sont comptabilisés à l'actif du bilan consolidé, ils sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans.

En 2008, aucune charge de Recherche et Développement n'a été activée.

3.7 Immobilisations corporelles

Suivant la norme IAS 16, Immobilisations corporelles, les actifs corporels sont des éléments corporels qui sont détenus en vue de leur utilisation soit pour la production ou la fourniture de biens ou de services, soit en vue de leur location à des tiers, soit à des fins administratives et dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Le montant amortissable d'une immobilisation corporelle doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité. Les actifs corporels sont évalués à leur valeur d'achat ou de production diminué du cumul des amortissements et, si nécessaire, des pertes de valeur.

En application de la méthode dite « approche par composants », chaque partie d'un actif corporel dont le coût constitue une part significative du montant total de l'actif peut être amortie séparément.

Le groupe Prologue distingue 4 catégories d'actifs corporels :

- les terrains,
- les constructions,
- les aménagements, le mobilier et le matériel,
- le matériel informatique.

Le tableau ci-dessous fournit la durée d'amortissement retenue pour chaque catégorie d'immobilisation :

Catégorie d'Immobilisations	Durée d'Amortissement
Terrains	-
Constructions	
- Structure	40 ans
- Aménagements	15 ans
Agencements	10 ans
Mobiliers	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel pour le traitement de l'information	3 et 4 ans

3.8 Contrats de location financement et location simple

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement ayant pour effet de transférer au groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles. Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. La dette correspondante est inscrite au passif.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

3.9 Actifs financiers

Les actifs financiers du groupe comprennent des titres de participation, des prêts au personnel, des dépôts et cautionnements. En application du principe de prudence, une dépréciation est constituée lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur comptable.

3.10 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur prix de revient réel ou de leur valeur nette de réalisation (IAS2).

3.11 Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale

Le Groupe apprécie à la clôture s'il existe un quelconque indice qu'un actif puisse avoir subi une perte de valeur. Il détermine alors la valeur recouvrable de la créance en fonction de l'analyse de la solvabilité du client et de sa capacité à honorer ses échéances. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nominale, une dépréciation est comptabilisée, en particulier :

- Lorsque les débiteurs concernés font l'objet de procédures légales (redressement, liquidation judiciaire,...)
- Pour toute créance impayée depuis plus d'un an

3.12 Autres actifs courants

3.12.1 Impôts différés

Suivant la norme IAS 12, Impôts sur le résultat, un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- n'est pas un regroupement d'entreprises ; et
- à la date de transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Les actifs d'impôt exigible de l'exercice et des exercices précédents doivent être évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer auprès des administrations fiscales en utilisant les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable d'un actif d'impôt différé doit être revue à chaque date de clôture. Le groupe doit réduire la valeur comptable d'un actif d'impôt différé dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Compte tenu du montant significatif des déficits reportables en France au taux de droit commun qui représente un total de 51 211 K€ au 31 décembre 2008 et de la probabilité que des économies futures se réalisent, le groupe a décidé de ne pas constater d'impôt différé actif sur les différences temporelles et sur les déficits fiscaux au-delà des impôts différés passif constatés sur les différences temporelles.

3.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comptabilisée au bilan comprend la trésorerie en banque et la caisse.

Celle-ci prend en compte les découverts bancaires court terme accordés à nos filiales espagnoles.

Les équivalents de trésorerie sont constitués des valeurs mobilières de placement et sont détenus à des fins de transaction, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

3.14 Intérêts minoritaires

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le groupe.

3.15 Provisions pour Risques et Charges

Suivant la norme IAS 37, Provisions et passifs éventuels, une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Elle doit être comptabilisée lorsque :

- l'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

3.15.1 Provision pour indemnité de départ en retraite

Le Groupe accorde aux salariés des sociétés françaises des indemnités de départ en retraite.

La base de cette provision est conforme aux dispositions de la convention collective de la Métallurgie.

Conformément à la norme IAS 19 "Avantages au personnel", dans le cadre des régimes à prestations définies, l'obligation nette du Groupe est évaluée en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Les engagements de retraites et assimilés sont évalués selon la méthode actuarielle dite des unités de crédit projetés.

Les écarts actuariels sont traités selon la méthode du corridor.

Le Groupe n'a pas d'engagement à prestations définies envers le personnel autre que l'IDR (Indemnité de départ à la retraite). Le groupe ne dispose pas d'actifs dédiés aux engagements envers le personnel.

3.15.2 Provision pour litiges

Le groupe est engagé dans des contentieux aux Prud'hommes et avec certains créanciers.

Ces divers engagements correspondent à des obligations donnant lieu à une probable sortie de ressources dont le montant est déterminé avec fiabilité.

3.16 Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières comprennent principalement :

- les avances de comptes courants d'associés
- les dettes liées aux contrats de location-financement
- les concours bancaires

3.17 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Conformément au protocole d'accord signé le 26 décembre 2007 avec la société MANDARINE GROUP SA, PROLOGUE, maison mère, a procédé le 15 février 2008 à la cession du bloc majoritaire qu'elle détenait dans sa filiale IMECOM GROUP SA et qui représentait 84,15% du capital social.

La norme IFRS 5 s'appliquant à cette cession, les actifs et passifs d'Imecom Group avaient été classés en tant que "actifs et passifs non courants destinés à être cédés" au 31 décembre 2007.

Au 31 décembre 2008 ceux-ci ne figurent plus dans les comptes.

3.18 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement de concessions de licences de logiciels, de ventes de matériels et de prestations de services liées au traitement de l'information.

- Licences de logiciels et ventes de matériels

Les redevances afférentes aux licences de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au moment de la livraison des produits dans la mesure où aucune obligation n'existe à l'égard des clients.

Le chiffre d'affaires correspondant aux ventes de matériels est considéré comme acquis par la livraison des produits.

- Prestations de services

Les prestations de services sont reconnues à l'avancement. Les contrats de maintenance vendus aux clients courent sur une période de 12 mois et peuvent donc s'étaler sur deux exercices. La part du contrat de maintenance se rapportant à l'exercice à venir est comptabilisée en produits constatés d'avance selon un mode de répartition calculé prorata temporis.

3.19 Résultat par action

Les résultats par action sont calculés à partir du résultat net part du groupe suivant les modalités décrites ci-dessous :

- Le résultat net par action est calculé en fonction du nombre d'actions existant à la date d'arrêté
- Le résultat net dilué par action prend en compte toutes les options de souscription d'actions déjà attribuées ou encore attribuables dans les limites en nombre et en délai fixées par les assemblées générales ayant autorisé la constitution des plans. Il est fait application de la méthode du rachat d'actions au prix du marché sur la base du cours moyen annuel de l'action.

3.20 Informations sectorielles

Pour l'exercice 2008, le groupe a maintenu la présentation de son activité selon deux axes d'analyse telle que l'exige la norme IAS 14, soit :

Secteur d'activité :

- Edition de logiciels & Intégration de systèmes.

Secteur géographique :

- Europe
- USA

La norme IFRS 8 – *Secteurs opérationnels* qui vient remplacer la norme IAS 14 – *Informations Sectorielles* est d'application obligatoire pour tous les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer cette norme par anticipation et n'a pas encore analysé tous les impacts de cette nouvelle norme sur l'information financière.

3.21 Subventions publiques

La norme IAS 20 s'applique à la comptabilisation et à l'information à fournir sur les subventions publiques ainsi que pour l'information à fournir sur les autres formes d'aide publique.

Elles peuvent être soit liées à des actifs, soit liées au résultat.

Les subventions publiques doivent être comptabilisées en produits sur une base systématique sur les exercices nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser. Elles ne doivent pas être créditées directement en capitaux propres.

La méthode de comptabilisation retenue est l'approche par le résultat en autres produits et charges d'exploitation (Résultat opérationnel courant).

4. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

4.1 Vente de Imecom Group à Mandarine

Conformément au protocole d'accord signé le 26 décembre 2007 avec la société MANDARINE GROUP SA, PROLOGUE, maison mère, a procédé le 15 février 2008 à la cession du bloc majoritaire qu'elle détenait dans sa filiale IMECOM GROUP SA et qui représentait 84,15% du capital social. Le prix de cette cession s'élève à 2,05 M€ et a un impact positif sur la trésorerie du Groupe de 0,7 M€.

Cette opération se traduit par un produit net de cession de 727 K€ (cf. § 5.2.7).

La cotation des titres de la société IMECOM GROUP était suspendue depuis le 2 novembre 2004. En accord avec l'Autorité des Marchés Financiers, la cotation des titres IMECOM GROUP SA a repris le 28 décembre 2007.

Cette cession est devenue définitive après la réalisation des cessions des filiales de la holding IMECOM GROUP SA (hors la filiale IMECOM UK Ltd en cours de liquidation) telle que détaillée ci-dessous :

- PROLOGUE a acquis les titres de la société IMECOM SA détenus par IMECOM GROUP SA (soit 72,73 % du capital) pour 1,2 M€ portant ainsi sa participation à 99,33 % dans IMECOM SA,
- IMECOM SA a acquis les titres de la société IMECOM Inc détenus par IMECOM GROUP SA (soit 54 % du capital) pour 0,3 M€ portant ainsi sa participation à 100 % dans IMECOM Inc.
- IMECOM SA a acquis les titres et les comptes courants des sociétés IMECOM Iberica et IMECOM GmbH détenus par IMECOM GROUP SA pour 3 euros.

Les trois cessions internes ci-dessus, déjà consolidées à 100 % par le Groupe, n'ont pas eu d'impact sur les comptes consolidés.

4.2 Plan de continuation

Au 31 décembre 2008, le total restant des dettes remboursables, sur une durée maximum de 10 ans, s'élève à 16 315 K€ en valeur de remboursement dont 329 K€ de dettes « Groupe » (cf. § 4.3).

Par ailleurs, dans le cadre du jugement du Tribunal de Commerce du 11 décembre 2006 qui avait accepté les demandes de modifications du plan, une seconde opération de capitalisation de 3 millions d'euros, pour rester en conformité avec les engagements du plan de continuation, devait intervenir avant le 31 décembre 2007.

Cependant, les conditions de marché depuis la fin de l'année 2007 n'ont pas été favorables au montage d'une telle opération.

En 2009, à la faveur de la loi LME d'août 2008, Prologue a prévu d'engager, dans le cadre du plan de continuation, une négociation du passif afin de réduire sa dette. La société réalisera si nécessaire, une opération d'augmentation de capital pour racheter comptant la totalité de la dette résiduelle après abandon d'une partie des créances. Prologue sortira ainsi du plan de continuation et quittera le compartiment spécial d'Euronext Paris.

4.3 Evaluation des dettes étalées dans le cadre du plan de continuation

Suite à l'arrêté de l'état des créances dans le cadre de la procédure collective du Groupe Prologue, les dettes ont été rééchelonnées sur une durée de 10 ans.

Au 31 décembre 2006, du fait de l'approbation par le Tribunal de commerce du plan de continuation, les échéances des dettes des créanciers ayant accepté l'option B ont été arrêtées et étalées jusqu'à 10 ans.

Le paragraphe AG4 de l'annexe A de l'IAS 32 précise que les dettes liées à la procédure collective sont des passifs financiers au sens de l'IAS 32.

Compte tenu de la nature des dettes liées à la procédure collective à rembourser dans le cadre du plan de continuation, le Groupe va conserver ce passif jusqu'à échéance.

Compte tenu de la modification substantielle des termes du passif initial, les paragraphes 40 et 41 de la norme IAS 39 qui précisent dans quels cas une entreprise doit décomptabiliser un passif financier de son bilan au titre de l'extinction de son passif initial et comptabiliser un nouveau passif financier, trouvent à s'appliquer au cas des dettes liées à la procédure collective.

Par conséquent, les dettes relatives au plan de continuation ont été valorisées à leur valeur comptable actualisée compte tenu de la nouvelle durée de remboursement (jusqu'à 10 ans).

Du fait de la situation particulière du groupe, de l'inexistence d'un marché secondaire pour la dette du groupe et en l'absence de transaction de financement récente du groupe permettant d'appréhender une prime de risque, il a été retenu par prudence un taux d'actualisation de 4 % qui fait référence au taux de rémunération des obligations d'Etat

sur 10 ans.

Le résultat de l'actualisation (3 705 K€) a été comptabilisé en tant que produit financier au compte de résultat au 31 décembre 2006.

Depuis l'exercice 2007, le Groupe constate par le compte de résultat le coût financier de l'actualisation des dettes liées à la procédure collective, conformément à IAS 39-56, au travers du processus d'amortissement lors de chaque remboursement.

Au titre de l'exercice 2008 ce coût financier s'élève à 542 K€ (cf. § 5.2.8).

4.4 Crédit Impôt Recherche

Prologue a effectué depuis 2005, la maintenance et l'homogénéisation de son offre logicielle autour du concept Use it Suite.

En 2007, elle a souhaité re-bâtir son offre technologique et entreprend d'effectuer des travaux de recherche et développement innovants éligibles au crédit Impôt recherche.

Elle devient partenaire clef du projet européen Mobithin, pour le développement de la solution client léger de demain, et oriente ses autres projets en intégrant sa stratégie Abal-Critéria dans l'offre Use it.

Au titre de l'exercice 2008, un produit de 180 K€ a été comptabilisé au titre du CIR en « autres produits et charges d'exploitation » contre 418 K€ en 2007.

4.5 Subvention d'exploitation

La commission de la communauté européenne, dans le cadre du projet européen Mobithin a accordé une subvention publique à différentes entités dont fait partie Prologue. Le montant total qu'il est prévu d'allouer à Prologue sur une période de 30 mois à compter du 1er janvier 2008 s'élève à 609 K€.

Au titre de l'exercice 2008, ce montant a été comptabilisé en compte de résultat en « autres produits et charges d'exploitation » à hauteur des coûts correspondants enregistrés pour cette même période, soit 208 K€.

4.6 Autres faits caractéristiques

- L'établissement secondaire de Prologue, maison mère, situé à Chasseneuil du Poitou (86) a été fermé le 30 juin 2008 après le reclassement du personnel. Cette fermeture n'a pas eu d'incidence sur les comptes.
- La filiale, Imecom GmbH est liquidée depuis le 5 août 2008 et est sortie du périmètre de consolidation au 31 décembre 2008.
- Au 31 décembre 2008, la filiale Prologue GmbH n'a plus de salarié.
- Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de Prologue du 25 juin 2008 les actionnaires ont donné délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital d'un montant maximum de 40 M€ et ce pour une période de 26 mois soit jusqu'au 24 août 2010.

4.7 Contexte de crise financière

Impact sur l'activité :

Compte tenu de la crise économique dans le monde et en particulier en Europe de l'ouest on peut s'attendre, dans les mois à venir, à un ralentissement de la croissance.

Cependant, le groupe considère que l'impact sur le chiffre d'affaires ne sera pas trop significatif du fait de la répartition et du nombre important de clients dont il dispose même si la majorité de l'activité (97,7 %) est réalisée sur le marché européen et dans une moindre mesure (2,3 %) sur le marché nord-américain.

Impact sur le financement de l'activité :

Malgré les sommes restant à apurer dans le cadre du plan de continuation, un certain nombre de données permettent au groupe :

- D'une part, de considérer qu'il est en mesure de faire face à ses obligations et d'appréhender sans risque majeur le remboursement des prochaines échéances du plan de continuation,
- D'autre part, de confirmer l'hypothèse de base de continuité d'exploitation retenue sans que celle-ci ne soit subordonnée à l'augmentation de capital (cf § 4.2).

Les données retenues sont :

- **Le budget prévisionnel 2009 :**

Le budget, tel qu'il est prévu, est le premier critère d'analyse qui permet au Groupe de confirmer qu'il est en mesure de faire face à ses obligations et d'assurer la pérennité de son activité.

- **La reconduction des lignes de crédit en Espagne :**

Depuis 2007 le groupe dispose, en Espagne d'autorisations de découverts court terme.

Au 31 décembre 2008, le total des autorisations s'élève à 1 849 K€ et a été utilisé à hauteur de 1 534 K€.

Depuis le début de l'année 2009, ces autorisations ont déjà été reconduites pour un montant de 430 K€. Les dates d'échéance des autres crédits expirent entre mai et octobre 2009.

- **Le remboursement du Crédit Impôt Recherche en France :**

Le crédit impôt recherche représente un montant total de 598 K€ pour 2007 et 2008. Il a été calculé sur les projets de recherche et développement éligibles à ce dernier tel que le projet Mobithin approuvé par la Commission Européenne le 7 décembre 2007. Le 15 septembre 2008, Prologue a obtenu du Ministère de la Recherche un avis favorable sur l'éligibilité de ses activités de recherche. Le 20 janvier 2009 une demande de remboursement du CIR 2007 (418 K€) a été déposée auprès du Service des Impôts.

5. INFORMATIONS PERMETTANT LA COMPARABILITE DES COMPTES

5.1 POSTES DU BILAN

5.1.1 Ecart d'acquisition

(en milliers d'euros)

Désignation	Valeur Brute		Dépréciations			Valeur Nette	
	31/12/2007	+ ou (-)	31.12.2008	31.12.2007	+ ou (-)		31/12/2008
Prologue	5 625	-	5 625	5 625	-	5 625	-
Alhambra	4 553	-	4 553	581	-	581	3 972
Eidos	561	-	561	11	-	11	550
Ergonet	1 057	-	1 057	1 057	-	1 057	-
IMECOM Group	2 279	(2 279)	-	2 279	(2 279)	-	-
Thinweb	640	-	640	640	-	640	-
Wizard	709	-	709	709	-	709	-
Prologue GmbH	26	-	26	26	-	26	-
Prologue Espagne	5	-	5	5	-	5	-
Total	15 455	(2 279)	13 176	10 933	(2 279)	8 654	4 522

5.1.2 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)

	31/12/2007	+	-	Reclassement	Ecart de conversion	31/12/2008
Valeurs brutes :						
Logiciels acquis, créés ou en cours de développement	1 658	94	-	(435)	-	1 317
Autres Immobilisations Incorporelles	43	-	-	-	-	43
Total	1 701	94	-	(435)		1 360
Amortissements :						
Logiciels acquis, créés ou en cours de développement	1 127	112	-	(151)	-	1 088
Autres Immobilisations Incorporelles	33	-	-	-	-	33
Total	1 160	112	-	(151)		1 121
Valeurs nettes :						
Logiciels acquis, créés ou en cours de développement	531	(18)	-	(284)	-	229
Autres Immobilisations Incorporelles	10	-	-	-	-	10
Total	541	(18)		(284)		239

5.1.3 Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)

	31/12/2007	+	-	Reclassement	Ecart de conversion	31/12/2008
Valeurs brutes :						
Terrain	579	-	-	-	-	579
Constructions	3 459	-	-	-	-	3 459
Aménagements, mobilier, matériel	2 029	227	80	435	8	2 619
Matériel informatique	332	27	-	-	-	359
Total	6 399	254	80	435	8	7 016
Amortissements :						
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	1 681	79	-	-	-	1 760
Aménagements, mobilier, matériel	1 292	384	24	151	8	1 811
Matériel informatique	267	43	-	-	-	310
Total	3 240	506	24	151	8	3 881
Valeurs nettes :						
Terrain	579	-	-	-	-	579
Constructions	1 778	(79)	-	-	-	1 699
Aménagements, mobilier, matériel	737	(157)	56	284	-	808
Matériel informatique	65	(16)	-	-	-	49
Total	3 159	(252)	56	284	-	3 135

5.1.4 Actifs financiers

(en milliers d'euros)

	31/12/2007	+	-	Reclassement ⁽⁴⁾	31/12/2008
Valeurs brutes					
Autres titres de participation	3	-	-	27	30
Prêts au personnel	245	-	-	-	245
Autres (dépôts et cautionnements)	117	13	42	-	88
Total	365	13	42	27	363
Dépréciations					
Autres titres de participation	-	-	-	(27)	(27)
Prêts au personnel	(245)	-	-	-	(245)
Autres (dépôts et cautionnements)	(26)	-	26	-	-
Total	(271)	-	26	(27)	(272)
Valeurs nettes comptables					
Autres titres de participation	3	-	-	-	3
Prêts au personnel	-	-	-	-	-
Autres (dépôts et cautionnements)	91	13	16	-	88
Total valeurs nettes	94	13	16	-	91

(1) Reclassement des titres de la société Imecom UK (0,35 % détenus par Imecom SA) sortie du périmètre de consolidation suite à la cession de Imecom Group et Imecom UK.

5.1.5 Actifs et passifs financiers

Au 31 décembre 2008, les actifs et passifs financiers selon les catégories identifiées par IAS 32/39 sont ainsi classés :

(en milliers d'euros)

Classement IAS 32-39	CLASSEMENT DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS		
	Passif financier au coût amorti	Passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Prêts et créances
Actifs financiers			91
Clients et comptes rattachés			5 072
Charges constatées d'avance			257
Avoirs à recevoir			27
TVA			560
Autres créances fiscales			689
Compte de garantie et réserve factor			958
Autres débiteurs (nets)			74
Emprunts et dettes financières long terme	1 778	666	
Fournisseurs et comptes rattachés long terme	1 583	741	
Autres passifs non courants	10 013	3 384	
Emprunts et dettes financières court terme	428	1 790	
Fournisseurs et comptes rattachés court terme	215	4 309	
Autres dettes courantes	1 130	5 359	

Note : La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La Direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et la reconsidère à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire. Les actifs financiers entrent au bilan à leur juste valeur initiale. Leur évaluation ultérieure correspond, en fonction de leur classification soit à la juste valeur, soit au coût amorti. Hormis le crédit-bail immobilier de 1 770 K€, les passifs financiers au coût amorti sont constitués des dettes liées à la procédure collective.

5.1.6 Stocks et en-cours

Ce poste comprend les stocks de périphériques, documentations et fournitures diverses ainsi que les encours de prestations de services.

(en milliers d'euros)

	31/12/2007	Variations	31/12/2008
Stocks de périphériques	1 657	(748)	909
Dépréciations des stocks	(126)	(27)	(153)
Total	1 531	(775)	756

5.1.7 Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Clients et comptes rattachés	6 598	6 751
Effets à recevoir	25	2
Factures à établir	14	-
Clients douteux	420	217
Dépréciations créances douteuses ou litigieuses	(1 985)	(1 824)
Total	5 072	5 146

Note : Seules les créances garanties sont cédées par voie de subrogation au factor. En conséquence, elles ne figurent plus au poste Clients dès leur cession. Le montant de l'encours des créances cédées au 31 décembre 2008 est de 2,8 millions d'euros.

5.1.8 Echancier des créances clients

(en milliers d'euros)

	TOTAL	NON ECHUES	TOTAL ECHUES	ECHUES DEPUIS			
				<30 jours	Entre 31 et 90 jours	Entre 91 et 180 jours	> 181 jours
31/12/2008							
Créances dont l'échéance négociée est < à 1an	5 072	3 665	1 407	794	328	165	120
31/12/2007							
Créances dont l'échéance négociée est < à 1an	5 146	3 713	1 433	505	424	356	148

5.1.9 Autres créances courantes

(en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Avoirs à recevoir	27	26
Personnel et organismes sociaux	18	107
TVA déductible	560	644
Autres créances fiscales	654	473
Comptes de garantie et réserve factor	958	692
Débiteur M.Monterrubio (Alhambra)	322	322
Débiteur M.Perez (Alhambra)	322	322
Autres Débiteurs	197	232
Charges constatées d'avance	257	82
Dépréciation débiteurs M.Monterrubio et Perez	(644)	(644)
Dépréciation Autres débiteurs	(141)	(141)
Total	2 530	2 115

5.1.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie figure à la page 5.

(en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Valeurs mobilières de placement ⁽¹⁾	5	2
Disponibilités	2 283	2 179
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 288	2 181
Concours bancaires courants	(1 543)	(1 213)
Concours bancaires non courants	(602)	(602)
Total	143	366

(1) Les valeurs mobilières de placement sont composées de SICAV de trésorerie à capitalisation.

Il n'existe aucune restriction à l'utilisation de la trésorerie des sociétés consolidées.

5.1.11 Dépréciation des actifs courants

(en milliers d'euros)					
	31/12/2007	Dotations	Reprises	Reclassement ⁽¹⁾	31/12/2008
Stocks	126	153	126		153
Clients et comptes	1 824	270	279	170	1 985
Autres actifs courants	785	-	-	-	785
Total	2 735	423	405	170	2 923

(1) Retraitement de la dépréciation sur compte client Imecom UK sorti du périmètre de consolidation, suite à la cession de Imecom Group et Imecom UK.

5.1.12 Capital et primes

Le capital social de 4989 881,00 € est composé de 4 989 881 actions de 1 € chacune.

L'évolution du capital se présente comme suit :

Capital	Nombre d'actions
Nombre d'actions au 1 ^{er} janvier 2008	4 989 881
Nombre d'actions au 31 décembre 2008	4 989 881
Primes	en milliers d'euros
Primes au 1 ^{er} janvier 2008	0
Primes au 31 décembre 2008	0

5.1.13 Plans d'options de souscription d'actions et émission de BSA

o Plan d'options du 1 août 2006

L'assemblée Générale du 1 août 2006 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir au bénéfice de Monsieur Eric DERMONT, Président Directeur Général de Prologue, 29 940 options donnant droit à la souscription de 149 700 actions au prix unitaire de 2,60 €. Le bénéficiaire disposera d'un délai de 8 ans pour lever les options

Le tableau suivant donne les principales informations concernant ce plan d'options :

Date de l'assemblée d'origine	1 ^{er} août 2006
Nombre maximum d'options autorisées	29 940
Nombre d'options attribuées	29 940
Date du Conseil d'Administration (ou du Directoire)	7 février 2007
Nombre d'options attribuées restant à exercer	29 940
Nombre d'actions regroupées de 1 € nominal correspondantes pouvant être souscrites	149 700
Point de départ d'exercice des options	5 mars 2007
Date d'expiration des options	4 mars 2015
Prix de souscription par action	2,60 euros

En cas d'exercice de toutes les options de souscription d'actions (attribuées et restant à exercer), la dilution potentielle du capital à la clôture de l'exercice serait de 2,91%.

5.1.14 Réserves et résultat consolidés

La décomposition entre les réserves consolidées d'une part, le résultat consolidé d'autre part, a été explicitée dans le tableau de variation des capitaux propres.

5.1.15 Intérêts minoritaires

Les Intérêts minoritaires, représentant la quote-part de la situation nette des sociétés consolidées revenant aux actionnaires minoritaires, sont ainsi composés:

(en milliers d'euros)				
	31/12/2007	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	31/12/2008
Alhambra	200	37	-	237
Total	200	37	-	237

5.1.16 Emprunts et dettes financières long terme

(en milliers d'euros)				
	31/12/2008	1-5 ans	>5 ans	31/12/2007
Dettes OBSAR (Procédure Collective)	152	87	65	156
Emprunt lié au retraitement du contrat de crédit-bail immobilier	1 415	1 415	-	1 770
Dettes financières (Procédure Collective)	211	121	90	234
Dettes financières autres ⁽¹⁾	666	666	-	724
Total	2 444	2 289	155	2 884

(1) Ce montant tient compte des concours bancaires des filiales étrangères en liquidation.

5.1.17 Fournisseurs et comptes rattachés (courants et non courants)

(en milliers d'euros)					
	31/12/2008	<1 an	1-5 ans	>5 ans	31/12/2007
		Courants	Non courants ^(*)		
Fournisseurs	4 670	3 936	734	-	4 645
Fournisseurs (Procédure collective)	1 798	215	908	675	1 814
Fournisseurs Effets à payer	-	-	-	-	590
Fournisseurs Factures à recevoir	380	373	7	-	358
Total	6 848	4 524	1 649	675	7 407

(*) Le total des fournisseurs "non courants" de la procédure collective s'élève à 1 583 K€

5.1.18 Autres passifs non courants

	(en milliers d'euros)			31/12/2007
	31/12/2008	1-5 ans	>5 ans	
Avances conditionnées	562	322	240	578
Dettes sociales et fiscales	11 648	8 061	3 587	11 874
Impôt Différé Passif	57	57	-	87
Crédit vendeur	1 006	577	429	1 035
Autres	124	114	10	124
Total	13 397	9 131	4 266	13 698

La plupart de ces montants sont liées à la procédure collective

5.1.19 Dettes Procédure collective actualisées

	(en milliers d'euros)		
	31/12/2008		
	Montant dû à l'échéance	Actualisation	Valeur au Bilan de la Dette
Avances conditionnées	765	(123)	642
Dettes sociales	6 718	(1 103)	5 615
Dettes fiscales	4 510	(734)	3 776
Fournisseurs	2 143	(345)	1 798
Crédit vendeur	1 304	(220)	1 084
Dettes OBSAR	206	(33)	173
Dettes financières	309	(46)	263
Autres	31	(5)	26
Total	15 986	(2 609)	13 377

5.1.20 Emprunts et dettes financières court terme

	(en milliers d'euros)	
	31/12/2008	31/12/2007
Dettes OBSAR (Procédure Collective)	21	17
Emprunt lié au retraitement du contrat de crédit-bail immobilier	355	335
Dettes financières Court Terme ⁽¹⁾	52	26
Comptes courants d'associés	-	508
Concours bancaires courants	1 543	1 213
Dettes financières autres	247	4
Total	2 218	2 103

(1) Part à moins d'un an des dettes liées à la procédure collective

5.1.21 Provisions pour risques et charges

	(en milliers d'euros)				31/12/2008
	31/12/2007	Dotations	Reprises		
			Consommées	Non consommées	
Provisions pour litiges	568	181	86	89	574
Provisions pour retraites et engagements assimilés	246	42	-	11	277
Provisions pour charges	174	66	-	33	207
Autres provisions	246	-	-	-	246
Total	1 234	289	86	133	1 304

Les provisions ci-dessus listées s'analysent ainsi :

- **Provisions pour litiges :** Ce poste est constitué principalement de litiges prud'homaux en cours (437 K€)
- **Autres provisions :** Ce poste concerne essentiellement le risque encouru par la fermeture de la filiale Prologue Belgique.

o **Provisions pour Indemnités de départ en retraite**

Les indemnités de départ à la retraite sont versées en une fois au moment du départ à la retraite à l'initiative du salarié.

La charge correspondante est prise en compte dans le résultat sur l'exercice.

Cette comptabilisation suit les règles détaillées au § 3.15.1

- La valeur actuelle totale de l'obligation au 31.12.2008 est de 286 K€ ; elle était de 234 K€ au 31-12-2007.
- Le coût des services rendus durant l'exercice 2008 est de 51 K€.
- Le coût financier de la période est égal à zéro.
- Les écarts actuariels totaux non encore comptabilisés à la clôture se montent à (8) K€.
- Les prestations servies sur l'exercice ainsi que le coût des services passés sont nuls.
- Le montant des écarts actuariels comptabilisés dans le compte de résultat de la période est égal à zéro.
- La partie de l'écart actuariel excédant 10% de la valeur actuelle de l'engagement est étalée sur une durée résiduelle moyenne de 23 ans au 31 décembre 2008

Les principales hypothèses retenues en 2007 et 2008 sont les suivantes :

	31/12/2008	30/12/2007
Effectif fin de période	121	132
Engagement envers le personnel comptabilisé	277 K€	246 K€
Taux d'actualisation	4,5 %	4,5 %
Taux de charges sociales	50 %	40 %
Taux d'inflation	0 %	0 %
Taux de progression des salaires	2 %	2 %
	18-39 ans : 5 %	18-39 ans : 5 %
Taux de rotation des salariés	40-49 ans : 3 %	40-49 ans : 3 %
	50-65 ans : 1 %	50-65 ans : 1 %

Ecarts actuariels restant à comptabiliser à la clôture	(8) K€	11 K€
Ajustements liés à l'expérience (en % de l'engagement)	0 %	0 %

5.1.22 Autres dettes courantes

	(en milliers d'euros)	
	31/12/2008	31/12/2007
Avances conditionnées (Procédure collective)	80	64
Dettes sociales et fiscales ⁽¹⁾	4 236	4 351
Crédit vendeur (Procédure collective)	78	113
Produits constatés d'avance	1 948	2 277
Autres	147	35
Total	6 489	6 840

(1) Les dettes sociales et fiscales courantes se détaillent ainsi :

	(en milliers d'euros)	
	31/12/2008	31/12/2007
Dettes sociales		
Personnel et comptes rattachés	720	661
Organismes sociaux	1 023	1 017
Dettes sociales (Procédure Collective) –Part à moins d'un an	561	893
Sous total	2 304	2 571
Dettes Fiscales		
TVA- Impôts sur les bénéfices	1 307	1 202
Autres Impôts et Taxes	216	222
Dettes fiscales (Procédure Collective) –Part à moins d'un an	409	356
Sous total	1 932	1 780
TOTAL	4 236	4 351

5.2 COMPTE DE RESULTAT

5.2.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Par Métier	(en milliers d'euros)	
	31/12/2008	31/12/2007
Édition de Logiciels & Intégration de systèmes	31 889	28 746
Total	31 889	28 746

Par Zone Géographique	(en milliers d'euros)	
	31/12/2008	31/12/2007
Ventes Europe	31 146	27 923
Ventes USA	743	823
Total	31 889	28 746

5.2.2 Achats consommés

	(en milliers d'euros)	
	31/12/2008	31/12/2007
Achats	5 326	6 967
Variations de stocks	537	(666)
Autres achats et sous-traitance	2 891	2 074
Total	8 754	8 375

5.2.3 Charges de personnel et effectifs

◦ Tableau d'analyse

	(en milliers d'euros)	
	31/12/2008	31/12/2007
Salaires et traitements	11 626	11 232
Charges sociales	4 053	3 842
Total	15 679	15 074

○ Effectifs

	Europe	USA	Total 31/12/2008	Total 31/12/2007
Direction générale	3	1	4	3
Support technique	69	2	71	72
Commerciaux	36	3	39	39
Communication/marketing	11	-	11	13
Etudes / Production	117	-	117	120
Finances et administration	21	1	22	26
Qualité/informatique interne	4	-	4	6
Total	261	7	268	279

L'effectif moyen du Groupe est de 288 personnes pour 2008 contre 275 en 2007.

5.2.4 Charges externes

	(en milliers d'euros)	
	31/12/2008	31/12/2007
Locations immobilières et charges locatives	491	436
Sous-traitance et honoraires	2 973	2 412
Publicité et communication	422	506
Frais généraux, locations mobilières, entretien et réparations, assurances	414	445
Personnel extérieur	69	93
Transports, déplacements, télécommunications	764	846
Autres	102	25
Total	5 235	4 763

5.2.5 Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations

	(en milliers d'euros)	
	31/12/2008	31/12/2007
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	(112)	(157)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(508)	(404)
Dotations aux amortissements	(620)	(561)
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	(422)	(375)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(108)	(108)
Dotations aux provisions et dépréciations	(530)	(483)
Reprises sur dépréciations des actifs circulants	405	1 015

Reprises sur provisions pour risques et charges	44	221
Reprises sur provisions et dépréciations	449	1 236
Total dépréciations	(81)	753

5.2.6 Autres produits et charges d'exploitation

	(en milliers d'euros)	
	31/12/2008	31/12/2007
Redevances	(70)	(64)
Pertes sur créances irrécouvrables	(71)	(151)
Crédit Impôt recherche ⁽¹⁾	180	418
Subventions publiques ⁽²⁾	305	-
Autres	19	-
Total	363	203

- (1) L'information concernant le crédit impôt recherche est détaillée au § 4.4
- (2) Le détail de la subvention accordée à Prologue dans le cadre du projet européen Mobithin est repris au § 4.5. Notre filiale espagnole a également bénéficié de subventions publiques à hauteur de 97 K€.

5.2.7 Autres produits et charges opérationnels

	(en milliers d'euros)	
	31/12/2008	31/12/2007
Produit net de cession Imecom Group	727	-
Ajustements liés au Redressement Judiciaire	4	29
Produits et Charges liés aux litiges prud'homaux	9	113
Autres produits et charges opérationnels	(136)	(294)
Autres produits et charges opérationnels	(123)	(152)
Total	604	(152)

La définition retenue par le groupe pour la catégorie "Autres produits et charges opérationnels" ne porte que sur les événements dont le caractère est inhabituel, anormal, peu fréquent et dont le montant est particulièrement significatif. Il a été décidé de faire entrer dans cette catégorie les éléments suivants :

- Les ajustements de charges et produits dans le cadre du redressement judiciaire et du plan de continuation validé par le Tribunal de Commerce
- Les charges liées aux litiges prud'homaux
- Le produit net de cession de Imecom Group. La réalisation de cette vente est détaillée au § 4.1 du présent document

Le choix de ces éléments est motivé par leur caractère inhabituel et permet de les distinguer des autres opérations réellement courantes.

5.2.8 Résultat financier net

	(en milliers d'euros)	
	31/12/2008	31/12/2007
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7	26
Intérêts et charges financiers	(233)	(159)
Charges liés au retraitement du crédit-bail Immobilier	(109)	(128)
Coût de l'endettement net	(335)	(261)
Dotations et reprises aux amortissements et provisions financières	28	-
Gains et Pertes de Changes	-	21
Actualisation de la Dette liée au Redressement Judiciaire (*)	(542)	(553)
Autres produits et charges financiers	4	3
Autres Produits et Charges Financiers	(510)	(529)

(*) L'explication relative à la comptabilisation de cette actualisation est détaillée au § 4.3 « Evaluation des dettes étalées dans le cadre du plan de continuation »

5.2.9 Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif

	(en milliers d'euros)	
	2008	2007
Résultat net	887	(769)
Charge d'Impôts	(274)	(250)
Résultat avant impôt	1 196	(519)
Taux d'imposition théorique	34,43 %	34,43 %
Charge / Produit d'impôt théorique	(400)	179
Rapprochement		
Effet des pertes de l'exercice non activées	(384)	(693)
Utilisation de reports déficitaires non activés	449	195
Différentiel de taux - France / étranger	44	18
Autres	17	52
Charge réelle d'impôt	(274)	(249)
Taux d'imposition effectif	23,62 %	N/A

5.2.10 Résultat par action

	31/12/2008	31/12/2007
Nombre d'actions		
▫ Nombre d'actions au 1 ^{er} janvier	4 989 881	65 088 133
Sous-total	4 989 881	65 088 133
▫ Regroupement par 100 des actions anciennes de 0.01 en action nouvelle de 1 € de nominal	-	(64 437 252)
▫ Augmentation du capital par émission d'actions nouvelles de 1€ de nominal	-	4 339 000
▫ Impact de rachats/cessions d'actions propres	-	-
Total	4 989 881	4 989 881
Nombre moyen d'actions après effet dilutif		
▫ Nombre moyen pondéré avant effet dilutif	4 989 881	4 633 251
▫ 29 400 options donnant droit à 149 700 actions	149 700	149 700
Total	5 139 581	4 782 951
Résultat net (part du Groupe) (K€)	850	(848)
Résultat par action (€)	0,17	(0,17)
Résultat par action dilué (€)	0,17	(0,18)

6. INFORMATIONS SECTORIELLES

a) Résultat sectoriel par métier

	(en milliers d'euros)	
	31/12/2008	31/12/2007
Édition de logiciels & Intégration de systèmes		
Chiffre d'affaires	31 889	28 746
Résultat opérationnel courant	1 402	423
Résultat opérationnel	2 006	271

b) Résultat sectoriel par zone géographique

	(en milliers d'euros)	
	31/12/2008	31/12/2007
Europe		
Chiffre d'affaires	31 146	27 923
Résultat opérationnel courant	1 307	304
Résultat opérationnel	1 716	180

	(en milliers d'euros)	
	31/12/2008	31/12/2007
USA		
Chiffre d'affaires	743	823
Résultat opérationnel courant	95	119
Résultat opérationnel	290	91

c) Ventilation sectorielle des principaux postes du bilan par métier et par zone géographique

31/12/2008	(en milliers d'euros)						
	Actifs non courants	Stocks	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Dettes financières à court terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
Europe	7 954	755	5 047	2 491	2 213	6 845	19 743
USA	33	1	25	39	5	3	143
Total métier	7 987	756	5 072	2 530	2 218	6 848	19 886

31/12/2007	(en milliers d'euros)						
	Actifs non courants	Stocks	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Dettes financières à court terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
Europe	8 275	1 528	5 072	2 080	2 099	7 380	20 386
USA	41	3	74	35	4	27	152
Total métier	8 316	1 531	5 146	2 115	2 103	7 407	20 538

7. FACTEURS DE RISQUES

Les facteurs de risques sont présentés dans le "Rapport sur les risques" au chapitre 3 en page 26 du Rapport financier de l'exercice.

8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2008 se détaillent ainsi :

	(en milliers d'euros)	
	31/12/2008	31/12/2007
Audit		
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés		
• Prologue	144	129
• Filiales intégrées globalement	56	70
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes		
• Prologue	2	-
• Filiales intégrées globalement	-	-
Sous-Total	202	199
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement		
Juridique, fiscal, social	-	-
Autres	-	-
Frais H3C	3	3
Sous-Total	3	3
TOTAL	205	202

9. AUTRES INFORMATIONS

9.1 FLUX DE TRESORERIE : VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

	(en milliers d'euros)	
	31/12/2008	31/12/2007
Stocks	775	(754)
Clients et comptes rattachés	74	3
Fournisseurs et comptes rattachés	(560)	2 461
Autres créances, autres dettes et comptes de régularisation(*)	(1 709)	(3 044)
Total	(1 420)	(1 334)

(*) Variation des postes créances et dettes fiscales et sociales, produits constatés d'avance et impôt sur les sociétés hors impôts différés

9.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements Hors Bilan du Groupe au 31 décembre 2008 sont les suivants :

Engagements recus :

Néant

Engagements donnés :

Prologue accorde des indemnités de départ en retraite, telles que définies au § 3.15.1 "Provision pour indemnité de départ en retraite". Les montants comptabilisés au titre de l'exercice 2008 et les principales hypothèses retenues sont repris au § 5.1.21.

Droits Individuels de Formation

Les heures capitalisées sur l'exercice au titre des droits individuels de formation et non consommées, au 31 décembre 2008, représentent 9 054 heures.

Compte tenu de l'avis rendu le 13 octobre 2004 par le comité d'urgence du conseil national de la comptabilité et de la situation de l'entreprise dans ce domaine, aucune provision n'a été constatée au titre de ce droit nouveau créé par la loi du 4 mai 2004. Ces droits concernent les salariés des sociétés françaises Prologue (maison mère) et Imecom SA.

9.3 EVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Les actions Prologue non regroupées (code ISIN FR0004039824) ont été radiées de la cote le 8 janvier 2009 (BALO n°153 du 22/12/2006).

Prologue

Siège Social : 12 avenue des Tropiques, 91940 Les Ulis
Société Anonyme au capital de 4 989 881 €
RCS Evry 382 096 451

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

Prologue

Comptes Annuels

*Exercice clos le
31 décembre 2008*

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Prologue, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Prologue

Comptes Annuels

*Exercice clos le
31 décembre 2008*

2 Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 2 « Principes généraux » de l'annexe rappelle l'hypothèse de base de continuité de l'exploitation retenue par votre société.
- La note 1.2.2. « Plan de continuation » de l'annexe expose les principales modalités et étapes du plan, ainsi que l'appréciation de la société sur sa situation prévisionnelle de trésorerie.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à :

- obtenir les prévisions de trésorerie établies par la société,
- apprécier le caractère raisonnable des données et des hypothèses retenues pour élaborer ces prévisions de trésorerie;
- vérifier le caractère approprié des informations données dans les notes 1.2.2 et 2 de l'annexe relatives à la continuité de l'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Prologue

*Comptes Annuels
Exercice clos le
31 décembre 2008*

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris et Courbevoie, le 15 juin 2009

Les commissaires aux comptes

J P A

Jacques Potdevin

Hervé Puteaux

MAZARS

Jean-Maurice El Nouchi



Prologue
L'INNOVATION DURABLE

Société Anonyme au capital de 4 989 881 €
Siège social : Zone d'Activités de Courtabœuf
12, avenue des tropiques - 91940 LES ULIS
382 096 451 R.C.S.EVRY

Comptes Sociaux
Exercice 2008

Bilan
au 31 décembre 2008

(en euros)

ACTIF	Valeurs Brutes	Amortissements ou Dépréciations	Valeurs Nettes		Note
	2008			2007	
ACTIF IMMOBILISE	19.465.751	11.630.284	7.835.467	8.737.145	
Immobilisations incorporelles :					
Frais d'établissement – Recherche et développement	935.600	928.994	6.606	36.387	
Concessions, brevets et droits similaires	6.157.263	6.149.641	7.622	7.622	
Fonds commercial	10.748	-	10.748	-	3.1
Autres immobilisations incorporelles					
Sous-Total	7.103.611	7.078.634	24.976	44.009	
Immobilisations corporelles :					
Constructions	350.591	106.821	243.770	254.726	
Matériel et outillage	11.324	11.324	-	-	
Agencements Installations	333.909	280.226	53.683	82.248	
Matériel de Transport	20.039	16.562	3.477	10.157	3.2
Matériel et Mobilier de Bureau et M.T.I.	599.634	537.410	62.224	88.046	3.2
Sous-Total	1.315.498	952.342	363.156	435.177	
Immobilisations financières :					
Participations	10.791.917	3.354.274	7.437.643	8.254.992	4.1
Autres titres Immobilisés					4.2
Prêts	245.033	245.033	-	-	4.2
Autres immobilisations financières	9.692	-	9.692	2.967	4.2
Sous-Total	11.046.642	3.599.307	7.447.335	8.257.959	
ACTIF CIRCULANT	5.946.080	2.574.127	3.371.954	3.438.816	
Stocks :					
Produits Intermédiaires et finis				13.212	
Marchandises	91.799	59.483	32.316	24.805	
Avances & acomptes versés sur commandes					
Créances :					
Clients et Comptes rattachés	2.213.086	1.255.358	957.728	1.619.475	
Autres créances	3.498.969	1.259.286	2.239.684	1.581.587	
Sous-Total	5.712.055	2.514.644	3.197.412	3.201.062	5
Valeurs mobilières de placement					6.1
Disponibilités	95.846		95.846	163.337	
Charges constatées d'avance	46.380		46.380	36.400	6.2
COMPTE DE REGULARISATION				171	
Ecart de conversion Actif				171	6.3
TOTAL DE L'ACTIF	25.411.831	14.204.410	11.207.421	12.176.132	

Bilan au 31 décembre 2008

	(en euros)		
PASSIF	2008	2007	Neté
CAPITAUX PROPRES	(15.823 808)	(15 280 092)	
Capital	4 989 881	4 989 881	7.1
Prime d'émission			7.1
Réserve légale			
Réserves réglementées	(20.269 973)	(22 122 491)	7.1
Report à nouveau	(543 716)	1 852 518	
Résultat de l'exercice			
Subventions d'Investissement			
AUTRES FONDS PROPRES	198 711	205 053	
Avances conditionnées	198 711	205 053	7.3
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	5.923 651	5 819 099	8
Provisions pour risques	5.656 499	5 581 970	
Provisions pour charges	267 152	237 129	
DETTES	20.902.513	21 431 596	
Emprunts obligataires	206 824	213 425	9.1
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	313 727	324 888	9.2
Emprunts et dettes financières divers	1.421 017	1 016 386	9.3
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3.980.509	3 977 656	9.4
Dettes fiscales et sociales	10.985.214	11 184 022	9.5
Dettes sur Immobilisations et Comptes rattachés			
Autres dettes	2.423.203	2 905 111	9.6
Produits constatés d'avance	1.572 020	1 810 108	9.7
COMPTES DE REGULARISATION	6 353	476	
Ecarts de conversion Passif	6 353	476	
TOTAL DU PASSIF	11.207 421	12 176 132	

Compte de Résultat

(en euros)

	2006	2007	Notes
Chiffre d'affaires net	12.091.112	10 447 373	11.1
Autres produits d'exploitation :			
Production stockée	(34.468)	(30 576)	
Reprises sur amortissements et provisions et transfert de charge	396.681	1 550 280	11.2
Subvention d'exploitation	240.400	10 913	11.3
Autres produits	181 598	419 381	11.4
PRODUITS D'EXPLOITATION	12.875 323	12 397 372	
Achats de marchandises	1.297.438	1 272 356	
Variation de stock	8.493	53 485	
Autres achats et charges externes	3.215.761	3 239 909	14.2
Impôts, taxes et versements assimilés	391 745	391 038	
Salaires et traitements	5.309.017	5 261 006	
Charges sociales	2.480.613	2 444 569	
Dotations aux amortissements	131.641	147 191	
Dotations aux provisions	285.132	428 394	14.3
Autres charges	130.102	216 128	
CHARGES D'EXPLOITATION	13.249.942	13 454 078	14
RESULTAT D'EXPLOITATION	(374 619)	(1 056 707)	
Autres intérêts & produits assimilés	781	33 100	
Produits nets sur valeurs mobilières	7.287	17 117	
Reprises sur provisions et transferts de charges	26.381	2 800 349	
Différence positive de change	10.774	9 052	
PRODUITS FINANCIERS	45.223	2 859 618	12
Dotations aux provisions		171	
Différences négatives de change	26.567	7 253	
Autres charges financières	187.667	120 521	
CHARGES FINANCIERES	214.234	127 944	15
RESULTAT FINANCIER	(169.011)	2 731 674	
Produits sur opérations gestion	21.195	79 925	
Produits sur opérations en capital	2.228.083	208 691	
Reprises sur provisions et transferts de charges	106.300	64 049	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2.355.578	352 664	13
Charges sur opérations de gestion	156.715	108 761	16.1
Charges sur opérations en capital	2.017.949	3 630	16.2
Dotations aux amortissements et Provisions	181.000	62 722	16.3
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2.355.664	175 113	16
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(86)	177 551	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	-	-	
PERTE/PROFIT DE L'EXERCICE	(543 716)	1 852 518	

Annexe aux comptes sociaux

1. RAPPEL DES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

1.1 Prologue en bref

Créé en 1986, le Groupe Prologue est un éditeur de solutions logicielles dédiées au déploiement et à l'exploitation des applications métiers dans les environnements Linux et Windows.

Prologue créé, développe et met en œuvre des technologies innovantes au service de tous les systèmes d'information :

- Créateur du 1er système d'exploitation multipostes, d'un SGBD et de la technologie machine virtuelle,
- Concepteur des technologies intégrées à Windows TSE,
- Pionnier dans l'industrialisation de solutions Linux et la virtualisation des postes de travail,
- Expertises à valeur ajoutée et complémentaires : EDI et dématérialisation des flux,
- Des milliers d'applications critiques en exploitation.

Prologue innove en permanence en prenant part aux grandes évolutions technologiques du marché tout en restant à l'écoute des besoins spécifiques de chaque secteur d'activité.

Principalement présent en France et en Espagne, le groupe Prologue est éditeur et intégrateur de solutions de dématérialisation, de virtualisation et de communications unifiées mettant en œuvre les technologies IP.

Pour accompagner ses clients dans leurs projets d'optimisation, le groupe propose aussi des services et solutions de pointe dans les domaines du travail collaboratif, du patrimoine applicatif et des convergences voix, données et IP.

L'offre de Prologue s'articule autour de trois axes clés qui tous concourent à l'optimisation des systèmes d'information et de communication :

- La dématérialisation :
 - Use It Flow pour l'automatisation des échanges de données,
 - Use It Messaging pour la messagerie unifiée,
- La virtualisation :
 - Use it Terminal Services pour la virtualisation des postes de travail
 - Use It Linux Server, la Distribution Linux optimisée pour la centralisation des applications métier,
- Les services : pour accompagner ses clients dans leurs projets d'optimisation avec des services et solutions de pointes dans les domaines du travail collaboratif, du patrimoine applicatif et de la convergence voix, données et IP

En 2000, Alhambra-Eldos, sociétés espagnoles de services informatiques et télécommunications, ont rejoint Prologue permettant ainsi au Groupe de renforcer sa position sur le marché européen.

1.2 Evénements majeurs intervenus au cours de l'exercice

1.2.1 Cession de la filiale IMECOM Group

Conformément au protocole d'accord signé le 26 décembre 2007 avec la société MANDARINE GROUP SA, PROLOGUE, maison mère, a procédé le 15 février 2008 à la cession du bloc majoritaire qu'elle détenait dans sa filiale IMECOM GROUP SA et qui représentait 84,15% du capital social. Le prix de cette cession s'élève à 2,05 M€ et a eu un impact positif sur la trésorerie du Groupe de 0,7 M€.

La cotation des titres de la société IMECOM GROUP était suspendue depuis le 2 novembre 2004. En accord avec l'Autorité des Marchés Financiers, la cotation des titres IMECOM GROUP SA a repris le 28 décembre 2007.

Cette cession est devenue définitive après la réalisation des cessions des filiales de la holding IMECOM GROUP SA (hors la filiale IMECOM UK Ltd en cours de liquidation) telle que détaillée ci-dessous :

- PROLOGUE a acquis les titres de la société IMECOM SA détenus par IMECOM GROUP SA (soit 72,73 % du capital) pour 1,2 M€ portant ainsi sa participation à 99,33 % dans IMECOM SA,
- IMECOM SA a acquis les titres de la société IMECOM Inc détenus par IMECOM GROUP SA (soit 54 % du capital) pour 0,3 M€ portant ainsi sa participation à 100 % dans IMECOM Inc.
- IMECOM SA a acquis les titres et les comptes courants des sociétés IMECOM Iberica et IMECOM GmbH détenus par IMECOM GROUP SA pour 3 euros.

1.2.2 Plan de continuation

Le 2 novembre 2004 Prologue et ses filiales françaises ont été amenées à déposer au Tribunal de Commerce d'Evry une déclaration de cessation de paiements.

Par jugement en date du **7 novembre 2005** le Tribunal de Commerce a approuvé le plan de continuation présenté par la société.

Ce plan prévoyait entre autres :

- la durée du plan à 10 ans pour expirer le 7 novembre 2015.
- Le remboursement du passif selon deux options :
 - option A - règlement des créances à hauteur de 20% dès la réalisation de l'augmentation de capital.
 - option B - remboursement à 100% du montant des créances en dix ans à terme échu et dix échéances successives de 3%, 3%, 5%, 5%, 8%, 8%, 15%, 15%, 19% et 19%. La première échéance était prévue le 7 novembre 2006.
- une augmentation de capital de 7 M€ qui devait intervenir au plus tard le 30 avril 2006 et à laquelle les principaux actionnaires du Groupe s'étaient engagés à participer.

Le **26 janvier 2007**, Prologue a réalisé avec succès son projet d'**augmentation de capital** par la souscription de 4 339 000 actions nouvelles au prix de 1€.

Cette augmentation de capital était assortie du maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

Lors du **conseil d'administration** du **07 février 2007**, le capital social a été fixé à 4 989 881 euros divisé en 4 989 881 actions de 1€ chacune, entièrement libérées.

Par ailleurs dans le cadre du jugement du Tribunal de Commerce du 11/12/2006 qui avait accepté les demandes de modifications du plan, une seconde opération de capitalisation de 3 millions d'euros, pour rester en conformité avec les engagements du plan de continuation, devait intervenir avant le 31 décembre 2007.

Cependant, les conditions de marché depuis la fin de l'année 2007 n'ont pas été favorables au montage d'une telle opération, de plus la société n'a pas eu besoin de fonds pour rembourser les échéances.

En 2009, Prologue a prévu d'engager, dans le cadre du plan de continuation, une négociation du passif afin de réduire sa dette. La société réalisera si nécessaire, une opération d'augmentation de capital pour racheter complètement cette dette. Prologue sortira ainsi du plan de continuation.

Malgré l'importance des sommes restant à apurer dans le cadre du plan de continuation, l'impact positif sur la trésorerie généré par la cession de la filiale Imecom Group (cf § 1.2.1), d'une part, et le développement et la croissance organique constatés en Espagne à ce jour, d'autre part, permettent à Prologue, maison mère du groupe, d'appréhender sans risque majeur le remboursement des prochaines échéances sans que celles-ci ne soient subordonnées à une augmentation de capital.

Règlements des créances « option B » du plan de continuation

Le montant restant à rembourser sur dix ans à la clôture de l'exercice s'élève à 14.184 K€ dont 1.247 K€ seront échus en 2009.

1.2.3 Autres faits caractéristiques

▪ **Evènements significatifs** intervenus au cours de l'exercice 2008 sont les suivants :

- fermeture de l'établissement secondaire situé à Chasseneuil du Poitou au 30 juin 2008 après reclassement du personnel,
- lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire e du 25 juin 2008, les actionnaires ont donné délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital d'un montant maximum de 40M€ et ce pour une période de 26 mois soit jusqu'au 24 aout 2010.

▪ **Crédit Impôt Recherche**

A partir de 2007, Prologue a souhaité re-bâtir son offre technologique et entreprend d'effectuer des travaux de recherche et développement innovants éligibles au crédit impôt recherche.

Prologue devient partenaire clef du projet européen Mobithin, pour le développement de la solution client léger de demain et oriente ses autres projets en intégrant sa stratégie Abal-Critéria dans l'offre Use it.

Au titre de l'exercice 2008, un produit de 180 K€ a été comptabilisé en "autres produits" Il était de 418 K€ au 31 décembre 2007.

▪ **Subvention Mobithin**

La commission de la communauté européenne, dans le cadre du projet européen Mobithin a accordé une subvention publique à différentes entités dont fait partie Prologue. Le montant total qu'il est prévu d'allouer à Prologue sur une période de 30 mois à compter du 1er janvier 2008 s'élève à 609 K€.

2. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers sont établis dans le respect des dispositions légales et réglementaires conformément au règlement 99.03 du 29 avril 1999 modifiés par le règlement CRC 2005-09 du 03 novembre 2005.

Les comptes annuels 2008 ont été établis suivant les principes généraux applicables en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours des exercices présentés.

Les comptes annuels font apparaître une perte de 544 K€.

2.1 Immobilisations incorporelles et amortissements

a) Les immobilisations incorporelles comprennent :

Des marques et logiciels qui se décomposent ainsi:

- la marque « Prolog »,
- les logiciels source acquis par la Société destinés à être intégrés dans ses produits,
- les logiciels créés par la Société en vue de leur commercialisation,
- les applicatifs acquis par la Société en vue d'usage interne.

Un fonds commercial

b) Le principe d'amortissement est fonction de la nature des éléments composant les immobilisations incorporelles

Les marques ne sont pas amorties,

La durée d'amortissements des logiciels est déterminée en fonction de leur durée d'utilisation par la Société, limitée à 5 ans,

Le fonds commercial est entièrement déprécié.

2.2 Frais de développement de logiciels

Les frais de développement de logiciels sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice auquel ils se rattachent.

2.3 Immobilisations corporelles et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Le tableau ci-dessous fournit la durée d'amortissement retenue pour chaque catégorie d'immobilisation:

Catégories d'Immobilisations	Durée d'Amortissements	Mode
Terrain	-	-
Construction - Structure	40 ans	linéaire
Construction - Aménagements	15 ans	linéaire
Agencements	10 ans	linéaire
Mobilier	10 ans	linéaire
Matériel de bureau	5 ans	linéaire
Matériel Informatique	3 ans	linéaire

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

2.4 Immobilisations financières

La valeur brute est uniquement composée du prix d'achat Les frais annexes ont été comptabilisés en charges lors de l'exercice d'acquisition.

Les titres de participation sont évalués et dépréciés lorsque la valeur d'utilité est inférieure à leur valeur comptable.

La valeur d'utilité est appréciée en fonction de la rentabilité prévisionnelle des sociétés concernées.

2.5 Stocks

Les stocks sont évalués suivant le principe du coût moyen pondéré. Une dépréciation est constatée en fonction des durées de rotation des références en stock.

2.6 Créances

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale

La Société apprécie à la clôture s'il existe un quelconque indice qu'un actif puisse avoir subi une perte de valeur.

Il détermine alors la valeur recouvrable de la créance en fonction de l'analyse de la solvabilité du client et de sa capacité à honorer ses échéances. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nominale, une dépréciation est comptabilisée, en particulier :

Lorsque les débiteurs concernés font l'objet de procédures légales (redressement, liquidation judiciaire,...)

Pour toute créance impayée depuis plus d'un an

Seules les créances faisant l'objet d'une assurance crédit sont cédées par voie de subrogation au factor. En conséquence, elles ne figurent plus au poste Clients dès leur cession

2.7 Valeurs Mobilières de Placement

Ces dernières sont valorisées à leur coût d'entrée. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées dans les comptes.

Si la valeur liquidative est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée.

2.8 Provision pour indemnité de départ à la retraite

Une provision pour indemnité de départ à la retraite est comptabilisée pour faire face aux obligations de paiement des indemnités lors du départ à la retraite des salariés de la Société. Elle est conforme aux dispositions de la convention collective de la Métallurgie. Elle est calculée sur une base actuarielle (taux d'actualisation retenu de 4,5%) en fonction de la rémunération annuelle du personnel (augmentation moyenne des salaires de 2%), de son ancienneté moyenne, et d'un coefficient de rotation (Turn-over), et d'un taux de charges sociales de 50%. Les éventuels écarts actuariels sont comptabilisés selon la méthode du "corridor".

2.9 Réserve spéciale de participation

Prologue employant plus de 50 salariés est soumis à l'obligation de constituer une réserve spéciale de participation. L'accord de participation élaboré est conforme aux dispositions légales ; le calcul de la réserve spéciale de participation effectué à la clôture d'un exercice est basé sur une formule dérogatoire.

2.10 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement de concessions de licences de logiciels, de ventes de matériels et de prestations de services liées au traitement de l'information.

- Licences de logiciels et ventes de matériels

Les redevances afférentes aux licences de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au moment de la livraison des produits dans la mesure où aucune obligation n'existe à l'égard des clients.

Le chiffre d'affaires correspondant aux ventes de matériels est considéré comme acquis par la livraison des produits.

- Prestations de services

Les prestations de services sont reconnues à l'avancement. Les contrats de maintenance vendus aux clients courent sur une période de 12 mois et peuvent donc s'étaler sur deux exercices. La part du contrat de maintenance se rapportant à l'exercice à venir est comptabilisée en produits constatés d'avance selon un mode de répartition calculé au prorata temporis.

2.11 Subvention d'exploitation

La Société a bénéficié d'une subvention qui a été prise immédiatement en compte en produit d'exploitation pour faire face à certaines charges d'exploitation (cf 1.2.3 et 11.3)

3. IMMOBILISATIONS

3.1 Immobilisations Incorporelles

Sur l'exercice écoulé, la variation des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

(en milliers d'euros)					
Valeur Brute	2007	RECLASS	Augmentations	Diminutions	2008
			+	-	
Marques	25				25
Logiciels (*)	760	147	3		910
Fonds commercial	6 150				6 150
Droit au bail	8				8
Autres Immobilisations Incorporelles (*)	147	(147)	11		11
Total	7 090	-	14		7 104

(*)Le reclassement entre les catégories, effectué sur l'exercice, concerne les logiciels créés.

(en milliers d'euros)					
Amortissements et dépréciations	2007	RECLASS	Augmentations	Diminutions	2008
			+	-	
Marques	23				23
Logiciels (*)	726	147	33		906
Fonds commercial	6 150				6 150
Droit au bail					
Autres Immobilisations Incorporelles (*)	147	(147)			
Total	7 046	-	33		7 079

(*)Un reclassement entre les catégories a été effectué sur l'exercice

(en milliers d'euros)		
Valeur Nette	2008	2007
Marques	2	2
Logiciels	4	8
Fonds commercial	-	-
Droit au bail	8	8
Autres immobilisations incorporelles	11	26
Total	25	44

3.2 Immobilisations corporelles

Sur l'exercice écoulé, la variation des immobilisations corporelles se présente comme suit :

(en milliers d'euros)

Valeur Brute	2007	Augmentations	Diminutions	2008
Construction - Structure	298	-	-	298
Construction - Aménagements	53	-	-	53
Matériel Outillage	11	-	-	11
Agencements	334	-	-	334
Matériel de Transport	20	-	-	20
Mobilier et Matériel de Bureau	572	27	-	599
Total	1 288	27		1 315

(en milliers d'euros)

Amortissements	2007	reclass	Augmentations	Diminutions	2008
		+	+	-	
Construction - Structure	65	-	-	7	72
Construction - Aménagements	31	-	-	3	34
Matériel Outillage	11	-	-	-	11
Agencements	251	-	-	29	280
Matériel de Transport	10	-	-	7	17
Mobilier et Matériel de Bureau	485	-	-	53	538
TOTAL	853			99	952

(en milliers d'euros)

Valeur Nette	2008	2007
Construction - Structure	225	233
Construction - Aménagements	19	22
Matériel Outillage	-	-
Agencements	54	83
Matériel de Transport	3	10
Mobilier et Matériel de Bureau	62	87
Total	363	435

4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

4.1 Titres de Participations

(en milliers d'euros)

	2008			2007		
	Valeur Brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur Brute	Dépréciations	Valeur nette
Alhambra	5 835		5 835	5 835		5 835
Ergonet	1 054	(1 054)	0	1 054	(1 054)	0
CTI Phone	1		1	1		1
Prologue Italy	20	(20)	0	20	(20)	0
Imecom	1 998	(398)	1 600	798	(398)	400
Imecom Group	0	0	0	2 017		2 017
Prologue AO (Russie)	0	0	0	0	0	0
Prologue España (Espagne)	181	(181)	0	181	(181)	0
Prologue GmbH (Allemagne)	205	(205)	0	205	(205)	0
Prologue SA/NV (Belgique)	136	(136)	0	136	(136)	0
Spartacom Inc	54	(54)	0	54	(54)	0
Thinweb	743	(743)	0	743	(743)	0
Wizard	564	(564)	0	564	(564)	0
Adullact Projets	2		2	2		2
Total	10 792	(3.354)	7 438	11 609	(3.354)	8 255

4.2 Autres immobilisations financières

(en milliers d'euros)

	Valeur Brute	2007		2008
		Augmentations	Diminutions	
Prêt au personnel		245	-	245
Dépôts et Cautionnements		29	7	10
Total		274	7	255

(en milliers d'euros)

	Dépréciations	2007		2008
		Augmentations	Diminutions	
Prêt au personnel		245		245
Dépôts et Cautionnements		26	26	-
TOTAL		271	26	245

(en milliers d'euros)

	Valeur Nette	2008	2007
		Prêt au personnel	-
Dépôts et Cautionnements	10	3	
Total	10	3	

5. ETAT DES ECHANCES DES CREANCES

(en milliers d'euros)

	2008			2007		
	Montant	Un an	A plus	Montant	Un an	A plus
	Brut	au plus	d'un an	Brut	au plus	d'un an
CREANCES						
Clients et Comptes rattachés	2 213	917	1.296	2 917	1 571	1 346
Autres créances	3.499	2.240	1.259	2 841	1 164	1 677
Valeurs Brutes	5 712	3.157	2.555	5 758	2 735	3 023
Dépréciations	(2 514)	-	(2 514)	(2 557)	-	(2 557)
Valeurs Nettes	3 198	3.157	41	3 201	2 735	466

Note : Seules les créances faisant l'objet d'une assurance crédit sont cédées par voie de subrogation à la société d'affacturage. En conséquence, elles ne figurent plus au poste Client dès leur cession. Le montant des créances cédées et non échues, au 31/12/2008, s'élève à 2 299 K€. Au 31 décembre 2007, il était de 1.624 K€.

Le détail des « **Autres créances** » (valeurs nettes) s'analyse ainsi :

(en milliers d'euros)

	2008	2007
Personnel	14	86
TVA à récupérer	514	523
Compte courant et intérêts	416	99
Débiteurs divers	697	456
Crédit impôt recherche	598	418
Total	2.240	1 582

Le poste "**Débiteurs Divers**" se décompose comme suit :

- Affacturage – fonds de garantie et fonds de réserve :	645 K€
- Fournisseurs Débiteurs, Avoirs à recevoir :	30 K€
- Autres :	22 K€

Le chiffre du poste "**Compte courant et intérêts**" ci-dessus concerne les avances consenties à certaines filiales françaises et étrangères.

Le crédit impôt recherche relatif à 2007 et 2008 s'élève à 598 K€, et a été calculé sur les projets de recherche et développement éligibles à ce dernier tel que le projet Mobilthin approuvé par la Commission Européenne le 7 décembre 2007, Use it TS consacré aux technologies du "Client Léger", Use it Abal-Criteria orienté base de données. Prologue a obtenu le 15 septembre 2008 un avis favorable sur l'éligibilité de nos activités de recherche par le Ministère de la recherche. Une demande de remboursement du CIR 2007 a été déposée auprès du Service des Impôts depuis le 20 janvier 2009.

La variation des "**dépréciations des créances clients et autres créances**" se ventile comme suit :

(en milliers d'euros)

	2007	Dotation	Reprise	2008
Clients et Comptes rattachés	1 298	187	229	1 255
Autres créances	1 259			1 259
Total	2 557	187	229	2.514

6. DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION**6.1 Valeurs mobilières de placement**

Néant

6.2 Charges constatées d'avance

(en milliers d'euros)

	2008	2007
Assurances diverses	5	10
Locations Immobilières	20	17
Cotisation professionnelle	1	2
Maintenances diverses	15	4
Divers	5	3
Total	46	36

6.3 Ecart de conversion actif

(en milliers d'euros)

	2008	2007
Fournisseurs	-	ns
Total	-	ns

7. CAPITAUX PROPRES ET AUTRES FONDS PROPRES

7.1 Capital social et primes

Au 31/12/2008, le capital social de 4 989 881 € est composé de 4 989 881 actions de 1 € chacune.

L'évolution du capital se présente comme suit :

Capital	Nombre d'actions
Nombre d'actions au 1 ^{er} janvier 2005	64 797 722
Nombre d'actions au 1^{er} janvier 2006	64 797 722
Augmentation de capital par exercice de BSA (1 ^{er} août 2006)	290 411
Nombre d'actions au 01 janvier 2007	65 088 133
Regroupement par 100 des actions anciennes à 0.01 € de nominal, en action nouvelle	(64 437 252)
Nombre d'actions après regroupement	650 881
Augmentation de capital par souscription d'actions nouvelles de 1 € de nominal	4 339 000
Nombre d'actions au 31 décembre 2007	4 989 881
Nombre d'actions au 31 décembre 2008	4 989 881
Primes	en milliers d'euros
Primes au 1 ^{er} janvier 2008	0
Primes au 31 décembre 2008	0

Affectation du résultat de l'exercice 2007

L'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2008 a décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2007 s'élevant à 1 852 518 € au compte "Report à Nouveau".

Tableau de variation des Capitaux Propres

	(en milliers d'euros)						
	Capital	Primes	Réserves Légales	Autres	Résultat de l'exercice	Report à Nouveau	TOTAL
Situation au 31 décembre 2007	4 990	-	-	-	1 853	(22 123)	(15 280)
Exercice de BSA							
Réduction du Capital							-
Augmentation de Capital							-
Frais d'augmentation de capital					(1 853)	1 853	-
Affectation du résultat							
Variation provisions réglementées et subvention d'investissement					(544)		(544)
Résultat de l'exercice					(544)		(544)
Situation au 31 décembre 2008	4 990	-	-	-	(544)	(20 270)	(15 824)

7.2 Plan d'options de souscription d'actions et B.S.A.

Plan d'option du 1 août 2006

L'assemblée Générale du 1 août 2006 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir au bénéfice de Monsieur Eric DERMONT, Président Directeur Général de Prologue, 29 940 options donnant droit à la souscription de 149 700 actions au prix unitaire de 2,60 €. Le bénéficiaire disposera d'un délai de 8 ans pour lever les options.

Le tableau suivant donne les principales informations concernant ce plan d'options :

Date de l'assemblée d'origine	1 ^{er} août 2006
Nombre maximum d'options autorisées	29 940
Nombre d'options attribuées	29 940
Date du Conseil d'Administration	7 février 2007
Nombre d'options attribuées restant à exercer	29 940
Nombre d'actions non regroupées de 1 € nominal correspondantes pouvant être souscrites	149 700
Point de départ d'exercice des options	5 mars 2007
Date d'expiration des options	4 mars 2015
Prix de souscription par action	2,60 euros

En cas d'exercice de toutes les options de souscription d'actions (attribuées et restant à exercer), la dilution potentielle du capital à la clôture de l'exercice serait de 2,91 %.

7.3 Avances conditionnées

Toutes les avances conditionnées ont été produites dans le cadre du redressement judiciaire de la société. Les créanciers correspondants ont choisi l'option B et seront remboursés sur 10 ans. Au 31 décembre 2008, le total restant à rembourser s'élève à 199 k€.

8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)

TABLEAU DES PROVISIONS	2007	RECLASS.	Dotations	Reprises		2008
				Consommées	Non Consommées	
Provisions pour risques						
Provision créances salariales	65			65		37
Provision pour loyers	37					100
Provision pour amende AMF			100			2 011
Prov. SN Négative ProI. Italy	2 011					1 169
Prov. SN Négative Wizard	1 169					1 080
Prov. SN Négative Ergonet	1 080					264
Prov. SN Négative Thinweb	264					609
Prov. SN Négative ProI Belgique	609					347
Provision pour risques prud'homaux	347		81	21	20	387
Sous Total	5 582		181	86	20	5 656
Provisions pour charges						
Frais de restructuration	26					26
Provision créances salariales	-					-
Indemnités de départ en retraite	211		39		9	241
Sous Total	237		39		9	267
TOTAL	5 819		220	86	29	5 923

- Les quotes-parts de situation nette négative des filiales étrangères ont été provisionnées à 100 %.
- La provision pour indemnités de départ en retraite a été calculée d'après les critères suivants: taux d'actualisation 4,5 %, taux de rotation 5 % de 18-39 ans, 3% de 40-49 ans, 1% de 50-65 ans, taux des charges patronales 50 %, âge de la retraite : 65 ans à l'initiative du salarié. L'impact de ces écarts au 31/12/2008 correspond à une perte de 8 KC (cf 2.8) non comptabilisé. Cet écart étant inférieur au 10 %, il ne fait pas l'objet d'un étalement sur la durée moyenne pour l'atteinte de la retraite
- La loi de financement de la sécurité sociale pour 2009 prévoit que les salariés peuvent prendre leur droit à la retraite entre 65 et 70 ans. Dans l'hypothèse d'un départ de l'ensemble des salariés à 70 ans, le montant est estimé à 187 KC.

L'impact net sur le résultat des provisions se présente ainsi :

	Charges réelles	Reprises		Impact sur Résultat (charges) produits
		Consommées	Non Consommées	
Exploitation				
- Provision Indemnité départ retraite			9	9
Exceptionnel				
- Provision pour risques Prud'homaux			41	41
- Provision Créances salariales	65	65		
TOTAL	65	65	50	50

9. DETTES

Au 31 décembre 2008, l'échéancier de l'ensemble des dettes a été établi à partir de l'analyse suivante :

- Les dettes courantes à moins d'un an.
- Les dettes FNGS correspondant aux dettes sociales versées par les AGS dans le cadre du redressement judiciaire. Cette dette est remboursable sur 10 ans pour la partie chirographaire. La partie privilégiée a été intégralement remboursée à fin 2008.
- L'état des créances produites dans le cadre du redressement judiciaire remboursables sur 10 ans

9.1 Autres emprunts obligataires

(en milliers d'euros)

Nature	Total	<1 an	1-5 ans	>5 ans
Emprunt OBSAR	207	22	101	84
Total	207	22	101	84

9.2 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

(en milliers d'euros)

Nature	Total	<1 an	1-5 ans	>5 ans
Emprunts(1)	309	31	152	126
Concours Bancaires	-	-	-	-
Intérêts courus	5	5		
Total	314	36	152	126

(1) Ce poste correspond aux montants restant à rembourser dans le cadre du plan de continuation

9.3 Emprunts et dettes financières divers

(en milliers d'euros)

Nature	Total	<1 an	1-5 ans	>5 ans
Comptes courants avec des filiales	1 064	1 064		
Comptes courants avec des filiales RJ (1)	329	35	161	133
Associés autres dettes RJ	27	2	14	11
Dépôt cautionnement reçu	1	1		
Total	1 421	1 102	175	144

(1) Le montant correspondant aux sommes restant à rembourser dans le cadre du plan de continuation s'élève à :
- 329 K€ pour le compte courant avec la filiale Alhambra.

9.4 Fournisseurs et Comptes rattachés

Nature	(en milliers d'euros)			
	Total	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	1 548	1 548		
Fournisseurs procédure collective	2 078	214	1 021	843
Fournisseurs Factures à recevoir	354	354		
Effets à payer	-			
Total	3 980	2 116	1 021	843

9.5 Dettes fiscales et sociales

Nature	(en milliers d'euros)			
	Total	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Dettes sociales				
Personnel et comptes rattachés	583	583	-	-
Organismes sociaux	859	859	-	-
Dettes sociales RJ ⁽¹⁾	4 949	443	2 467	2 039
Sous total	6 391	1 885	2 467	2 039
Dettes fiscales				
TVA	816	816	-	-
Autres impôts et taxes	56	56	-	-
Dettes fiscales RJ ⁽¹⁾	3 722	343	1 851	1 528
Sous total	4 594	1 215	1 851	1 528
Total	10 985	3 100	4 318	3 567

(1) Les postes "dettes sociales RJ et dettes fiscales RJ" correspondent aux montants restant à rembourser dans le cadre du plan de continuation

9.6 Autres dettes

Nature	(en milliers d'euros)			
	Total	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Clients créditeurs	22	22	-	-
Autres dettes RJ ⁽¹⁾	1 308	81	672	555
Dettes FNGS ⁽²⁾	1 055	60	545	450
Divers	38	38	-	-
Total	2 423	201	1 217	1 005

(1) Le poste "Autres dettes RJ" correspond aux montants restant dus dans le cadre du plan de continuation

(2) Le poste "Dette FNGS" correspond aux dettes sociales versées par les AGS dans le cadre du plan de continuation restant dues au 31 décembre 2008.

9.7 Produits constatés d'avance

Ce poste comprend :

- la plus value sur cession de l'immeuble du siège social en crédit bail pour 767 K€. Cette somme est à étaler jusqu'au 15 avril 2013, soit 178 K€ par an.
- Les contrats de support facturés terme à échoir pour 805 K€ à comptabiliser sur 2009 (cf §2.10).

9.8 Etat des charges à payer

(en milliers d'euros)

	2008		2007
Fournisseurs, factures non parvenues	354		289
Personnel, congés à payer	635		640
Personnel, commissions à payer	176		69
Personnel, notes de frais à payer	13		20
Personnel, provision RTT	36		35
Formation professionnelle	48		52
Taxe d'entraide	19		18
Taxe d'apprentissage	34		37
Taxe véhicule société	1		1
Effort construction	23		25
Taxe professionnelle	24		7
Taxe Handicapés	12		8
Total	1 375		1 201

10. DETTES ET CREANCES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

Aucun effet à payer n'est enregistré à la clôture de l'exercice et les effets à recevoir s'élèvent à 250 K€ dont 225 K€ escomptés non échus.

11. PRODUITS D'EXPLOITATION

11.1 Chiffre d'affaires HT

Le chiffre d'affaires s'élève à 12 091 K€ dont 3,4 % ont été réalisés à l'export.

Le chiffre d'affaires réalisé avec les filiales par Prologue, au titre des opérations commerciales courantes, s'élève à 69 K€. Les prestations de services juridiques, comptables et hébergement des salariés ont été facturées à Imecom SA pour 576 K€.

(en milliers d'euros)

Chiffre d'affaires	2008			2007
	France	Export	Total	Total
Ventes de marchandises	2 740	26	2 766	2 559
Production vendue de Services	8 936	389	9 325	7 888
Total	11.676	415	12.091	10.447

11.2 Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transfert de charges d'exploitation

(en milliers d'euros)

	2008	2007
Transfert de charges	62	223
Reprises sur amortissements et de provisions	335	1 327
Total	397	1 550

11.3 Subvention d'exploitation

Au cours de l'exercice, Prologue a perçu une subvention dans le cadre du projet européen Mobithin de 244 K€ (cf 1.2.3).

11.4 Autres produits

En 2008, ce poste comporte essentiellement le crédit d'impôt recherche de l'exercice comptabilisé pour 180 K€.

12. PRODUITS FINANCIERS

(en milliers d'euros)

	2008	2007
Produits nets sur VMP	7	17
Reprise pour situation nette négative des filiales	-	383
Reprise sur dépréciation des titres	-	2 417
Reprise sur dépréciation dépôt et cautionnement	26	-
Compte courant Prologue Suisse	-	29
Divers	12	14
Total	45	2 860

13. PRODUITS EXCEPTIONNELS

	(en milliers d'euros)	
	2008	2007
Dommages et intérêts sur créances commerciales		22
Produits sur exercices antérieurs liés au RJ	16	31
Abandon de créances et créances non produites RJ		47
Divers	2	3
Produits de cession d'immobilisations		8
Produit Constaté d'avance sur cession immeuble	178	178
Produit cession Titres Imecom Group	2 050	
Remboursement effort construction Prologue services	4	-
Reprise provision Frais restructuration	-	48
Reprise sur risque salariaux	65	
Reprise provision risques prud'homaux	41	16
Total	2 356	353

14. CHARGES D'EXPLOITATION**14.1 Charges de personnel**

Le montant des charges de personnel comptabilisé au titre de la recherche et du développement au cours de l'exercice 2008 s'élève à 1 378 K€ contre 1 623 K€ en 2007.

14.2 Autres achats et charges externes

	(en milliers d'euros)	
	2008	2007
Sous-traitances	967	400
Honoraires (1)	609	1 071
Publicité / manifestations	171	205
Locations et charges locatives	145	138
Crédit-bail	444	444
Frais de déplacements, voyages et réceptions	349	408
Autres charges externes	531	574
Total	3 216	3 240

(1) Ce poste comporte, en 2007, des honoraires non récurrents dont 139 K€ relatifs à l'augmentation de capital et 298 K€ relatifs à des litiges.

14.3 Dotation aux provisions et dépréciations

	(en milliers d'euros)	
DOTATION	2008	2007
Dépréciation stock	59	97
Dépréciation créances	187	295
Provision indemnité départ retraite	39	36
Total	285	428

15. CHARGES FINANCIERES

	(en milliers d'euros)	
	2008	2007
Intérêts sur emprunts et dettes financières	188	121
Pertes de change	26	7
Total	214	128

16. CHARGES EXCEPTIONNELLES**16.1 Charges Exceptionnelles Opérations de Gestion**

	(en milliers d'euros)	
	2008	2007
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs RJ	98	22
Indemnités transactionnelles	53	87
Autres	6	-
Total	157	109

16.2 Charges Exceptionnelles Opérations de Capital

	(en milliers d'euros)	
	2008	2007
Valeurs Nettes Immobilisations Cédées	2 017	4
Total	2 017	4

Suite à la cession de la filiale Imecom Group, les titres ont été sortis pour une valeur de 2.017 K€ (&1.2.1-& 13)

16.3 Dotations Exceptionnelles aux Amortissements et aux Provisions

	(en milliers d'euros)	
	2008	2007
Dotation Amort Except Immobilisations Incorporelles	-	23
Dotation risque amende AMF	100	-
Dotation risque loyers mobiliers	-	37
Dotation Provision risques prud'homaux	81	3
Total	181	63

17. IMPOTS

Au 31 décembre 2008, le déficit reportable est de 45.191 K€.

	(en milliers d'euros)	
	2008	
Allègement de la dette future d'impôt		
Différences temporales		19
Déficit reportable		45 191
Total base		45 210
Allègement Futur d'impôt	33,33 %	15 068

18. INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Les informations ci-dessous concernent les liaisons avec les sociétés du Groupe :

Valeur brute	(en milliers d'euros)	
	2008	2007
Créances		
Clients et Comptes rattachés	1 119	1 547
Autres créances	964	645
Dettes		
Emprunts et dettes financières divers	1 393	479
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	98	63
Produits financiers		
Comptes courants et prêts filiales	-	-
Produits de participation	-	-
Charges financières		
Intérêts sur comptes courants filiales	27	-

19. EFFECTIF

Au 31 décembre 2008, l'effectif est de 109 personnes et de 112 personnes en moyenne sur l'exercice 2008.

La répartition de l'effectif par statut est la suivante :

	Femmes	Hommes	Total
Employés	5	9	14
Agents de maîtrise	5	2	7
Cadres et assimilés	26	62	88
TOTAL	36	73	109

20. REMUNERATION DES DIRIGEANTS SOCIAUX

La rémunération versée aux membres des organes d'administration et de direction par l'entreprise représente 220 K€ et se décompose comme suit :

En euros	2008			2007		
	Montant Brut	Avantage en nature	Nombre de Stock option restant à exercer ⁽¹⁾	Montant Brut	Avantage en nature	Nombre de Stock option restant à exercer
M. Eric DERMONT	195 006		29 940	209 590		29 940
M. Rémi DALLEAU	25 294		-	128 000		-

⁽¹⁾ Voir § 7.2

Les rémunérations de 2007 comportent 13 mois suite à la fin du décalage de paie

Monsieur Rémi Dalleau a quitté le Groupe le 3 mars 2008.

Le montant provisionné au titre de l'indemnité de départ à la retraite au 31 décembre 2008 s'élève à 4 K€ dont les caractéristiques sont décrites au § 2.8.

21. CREDIT-BAIL

Il ne reste, à la clôture, que le contrat de crédit-bail signé avec ING Lease le 11 octobre 2001 pour l'immeuble et le terrain du siège social et se terminant le 15 avril 2013.

Les engagements correspondant s'analysent ainsi :

(en milliers d'euros)

	Redevances Payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel	
	Exercice	Cumulées	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans		Total
Terrain	67	488	67	234		371	-
Construction	376	2 728	376	1 318		1 694	-
Total	443	3 216	443	1 552		1 995	-

22. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan à la clôture de l'exercice sont les suivants :

Engagements reçus :

Néant

Engagements donnés :

Prologue est locataire, dans le cadre d'un contrat de crédit-bail, de la société ING Lease pour les locaux constituant le siège social, pour une durée irrévocable de 47 trimestres à compter du 11 octobre 2001 ; le montant du loyer annuel HT est de 443 K€ (voir § 21).

Droits Individuels de Formation

Les heures capitalisées sur l'exercice au titre des droits individuels de formation et non consommées, au 31 décembre 2008, représentent 7 754 heures.

Compte tenu de l'avis rendu le 13 octobre 2004 par le comité d'urgence du conseil national de la comptabilité et de la situation de l'entreprise dans ce domaine, aucune provision n'a été constatée au titre de ce droit nouveau créé par la loi du 4 mai 2004.

23. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les actions Prologue non regroupées (code ISIN FR0004039824) ont été radiées de la cote le 8 janvier 2009 (BALO n°153 du 22/12/2006).

Comptes Sociaux

Filiales et Participations (filiales détenues à +50 %)	Capital (Devise)	Capitaux propres autres que le capital (Devise)	Quote-part de capital détenue	Valeur Comptable des titres détenus(€)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (€)	Montant des cautions et avals donnés par la Société (€)	Chiffre d'affaires de la filiale (€)	Résultat du dernier exercice clas (Devise)	Dividende encaissé par Prologue au cours du dernier exercice
				Brute	Nette					
ALHAMBRA (groupe) Calle Albasanz 16 28037 MADRID - Espagne (Exercice clos le 31.12.2008)	601 012 €	3.165.419 €	94,25 %	5 834 641	5 834 641			17.748.021	644.438	
ERGONET Via Emilia Ovest 52 Rubiera - REGGIO EMILIA - Italie (Exercice clos le 31.12.2008)	10 500 €	(1 090 409) €	100 %	1 054 424	0			0	0	
IMECOM SA (groupe) 12 avenue des Tropiques 91943 LES ULIS (Exercice clos le 31.12.2008)	1 400 000 €	(3.913.413) €	99,33 %	1 998 060	1 600.000	415.332		2 785.231	3.929.015	
PROLOGUE DEVELOPMENT (Russie) Rue Pavel Kortchaguine n°2, bureau 102 129278 MOSCOU - Fédération de Russie (Exercice clos le 31.12.2008)	1 000 000 (Roubles)	NS	100 %	NS	NS				NC	
PROLOGUE ESPAÑA S.A. Calle Gobelias 21 28023 MADRID - Espagne (Exercice clos le 31.12.2008)	240 405 €	(667 925) €	98,13 %	180 700		1.100		0		
PROLOGUE ITALY S.R.L Via F. Seave, 24 20135 MILANO (Milan) - Italie (Exercice clos le 31.12.2008)	20 000 €	(2 224 474) €	97,50 %	19 500	0			0	0	
PROLOGUE GmbH Sonnwaldblick, 11 5544 STROMBERG - Allemagne (Exercice clos le 31.12.2008)	178 952 €	(375.460) €	94,97 %	204 561	0			66.529	(17.781)	
PROLOGUE S.A. / NV 23, rue du Commerce 1400 NIVELLES - Belgique (Exercice clos le 31.12.2008)	168 568 €	(1 543 597) €	99,81 %	135 700	0	547 962		0	0	
SPARTACOM TECHNOLOGY INC One South Church Avenue, Suite 2200 TUCSON - ARIZONA 85701 (Exercice clos le 31.12.2008)	64 481 €	14 353 €	100 %	54 241	0			0	0	
THINWEB Via Volturno 12 SESTO FIORENTINO - Italie (Exercice clos le 31.12.2008)	90 000 €	(354 113) €	100 %	742 930	0			0	0	
WIZARD INFORMATICA Via A. Manzoni, 20, Zanè VICENZA - Italie (Exercice clos le 31.12.2008)	51 000 €	(1 219 894) €	100 %	563 714	0			0	0	

PROLOGUE

**Société Anonyme au capital de 4 989 881 Euros
RCS EVRY N°382 096 451**

**Siège Social : 12 avenue des Tropiques ZA de Courtaboeuf
91940 - LES ULIS**

--oOo--

**RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS**

Exercice clos le 31 décembre 2008

--oOo--

**JPA
7, rue Galilée
75116 PARIS**

**MAZARS
61, rue Henri Regnault
92400 COURBEVOIE**

PROLOGUE

Société Anonyme au capital de 4 989 881 Euros
RCS EVRY N°382 096 451

Siège Social : 12 avenue des Tropiques ZA de Courtaboeuf
91940 - LES ULIS

--oOo--

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Exercice clos le 31 décembre 2008

--oOo--

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des

commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Acquisition des actions IMECOM SA

Votre conseil d'administration, réuni le 13 février 2008, a autorisé l'acquisition par PROLOGUE des titres IMECOM SA détenus par IMECOM Group, filiale de PROLOGUE ;

Modalité :

Le prix, validé par un expert indépendant, a été fixé à 1 200 000 € pour 145 461 titres IMECOM SA, représentant 72,73 % du capital.

Actionnaires ou administrateurs concernés :

Monsieur Eric DERMONT, PROLOGUE.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1 - Avances et prêts consentis par un actionnaire

Monsieur Georges SEBAN a continué de consentir à votre société des avances en compte courant non rémunérées d'un montant de 27 357 euros au 31 décembre 2008.

Cette avance fait l'objet d'un remboursement sur 10 ans dans le cadre du plan de continuation.

2. Avances et prêts consentis par des associés

Monsieur François LACOSTE avait consenti à Prologue une avance en compte courant.

Cette avance est entièrement remboursée au 31 décembre 2008.

Les intérêts ont été déterminés à partir du taux maximal d'intérêts déductibles servi aux comptes courants d'associés.

Ils s'élèvent à 11 249 € au titre de l'exercice 2008.

3. Avances en comptes courants

Les avances en compte courant octroyées à des filiales s'élèvent, au 31 décembre 2008, à

<u>Filiale</u>	<u>Montant</u>
Prologue Belgique	547 962 €

Ces avances n'ont pas fait l'objet d'une rémunération

4. Conventions de trésorerie

4.1 Avec Imecom SA

La convention de gestion de trésorerie conclue entre Prologue et sa filiale IMECOM SA et rémunérant les avances en compte courant au taux d'intérêt déterminé à partir des certificats de dépôt des banques de Prologue moins un point s'est poursuivie.

Le solde du compte courant au 31 décembre 2008 est débiteur de 415 332 €

Aucun intérêt n'a été facturé en 2008 au titre de ces conventions.

4.2- Avec la société ALHAMBRA

Convention de trésorerie avec la Société Alhambra pour coordonner l'ensemble des besoins et des excédents de trésorerie des deux sociétés.

Les prêts et avances que se consentent les deux sociétés sont rémunérés par un intérêt calculé sur la base du taux maximum d'intérêts déductibles servi aux comptes courants d'associés.

Le montant des avances au 31 décembre 2008 s'élève à 762 393 € en faveur d'Alhambra (solde créditeur chez Prologue).

La charge d'intérêts comptabilisée au 31 décembre 2008 au titre de cette avance s'élève à 15 491 €.

4.3 Avance de trésorerie de la société EIDOS

Votre société a obtenu une avance de trésorerie de la Société EIDOS, filiale de la société ALHAMBRA qui est détenue par PROLOGUE.

Le montant de l'avance au 31 décembre 2008 s'élève à 301 147 € en faveur d'EIDOS (solde créditeur chez Prologue).

La charge d'intérêts comptabilisée au 31 décembre 2008 au titre de cette avance s'élève à 11 147 €.

5. Conventions d'assistance

5.1 Avec la société EUREVA

Convention d'assistance avec la SAS Eureva. L'objet de cette convention est la fourniture de prestations de conseil en marketing et stratégie de développement, et en recherche de développement.

Au titre de cette convention, pour l'exercice 2008, Eureva a facturé à votre société des honoraires d'un montant de 123 608 € H.T.

5.2 Avec la société CAPITAL ET QUALITÉ CONSEIL

Convention d'assistance avec la société Capital et Qualité Conseil. L'objet de cette convention concerne la réalisation de formations qualité et l'accompagnement à la certification de services support et installation.

Au titre de 2008, Capital et Qualité Conseil a facturé à votre société des honoraires d'un montant de 23 309 € H.T.

5.3 Avec la société ALMÉA

Convention d'assistance avec la SARL Alméa. L'objet de cette convention concerne la réalisation d'actions de diffusion d'informations financières.

Au titre de 2008, Alméa a facturé à votre société des honoraires d'un montant de 30 781 € H.T.

6. Conventions de prestations de services

6.1 Avec la société Imecom SA

Convention de prestations de services avec la société Imecom SA dans les domaines de la comptabilité, du juridique, de la gestion de la paie et du personnel, de l'hébergement du personnel.

Au titre de l'exercice 2008, Prologue a facturé 427 469 € H.T. à la société Imecom SA.

6.2 Avec la société ALHAMBRA

Convention de prestations de service avec la société Alhambra.

Prologue réalise des prestations de direction administrative, financière et juridique, et de direction générale au profit de sa filiale. Ces prestations sont facturées en fonction des temps passés par les différents intervenants.

Les prestations facturées par Prologue au titre de l'exercice 2008 s'élèvent à 56 621 €.

7. Contrat d'hébergement avec la société IMECOM SA

Contrat d'hébergement avec la société IMECOM SA.

La prestation fournie par PROLOGUE comprend notamment la domiciliation du siège social, l'hébergement des salariés et frais généraux associés, les charges d'eau, électricité, assurance, lignes téléphoniques.

La rémunération est déterminée en fonction des coûts réellement constatés.

Le montant de la charge refacturée par votre société au titre de l'exercice 2008 est de 148 467 € H.T.

8. Contrat de travail de M. Eric Dermont

Clause au contrat de travail de M. Eric Dermont, suspendu pour la durée de son mandat de Président Directeur Général, qui prévoit que la société s'engage à ne pas rompre le contrat de travail au cours des cinq prochaines années, sauf faute grave, lourde ou force majeure.

Si la société ne respectait pas cet engagement, elle serait tenue de verser à Monsieur Eric DERMONT une indemnité de licenciement égale à une fois et demie le montant total de la rémunération brut annuelle des douze derniers mois, qui se cumulerait avec l'indemnité conventionnelle de licenciement.

Cette convention a pris fin le 29 avril 2009.

ENGAGEMENT CONCLU EN 2009 ET PREALABLEMENT AUTORISE

Votre conseil d'administration, réuni le 29 avril 2009, a défini les modalités de versement de l'indemnité due à Monsieur Eric DERMONT en cas de rupture de son mandat social.

La société Prologue s'engage à verser à son Président Directeur Général Monsieur Eric DERMONT en cas de rupture de son mandat social de Président, à l'initiative de Prologue, une indemnité égale à 1,5 fois le montant total (primes comprises) de la rémunération brute annuelle des douze derniers mois qui se cumulerait avec l'indemnité conventionnelle pouvant lui être versée.

Cette indemnité ne sera versée qu'en cas de départ contraint lié à un changement de contrôle ou de stratégie. Le versement de cette indemnité de départ est exclu si le Président quitte la société à son initiative pour

exercer de nouvelles fonctions ou change de fonctions à l'intérieur du groupe.

Cette indemnité est assortie de critères de performance basés sur les données consolidées du groupe Prologue :

- la moyenne de progression du chiffre d'affaires, à périmètre constant, devra au moins être égale à 6 % sur les 3 derniers exercices ayant précédé l'exercice au cours duquel intervient le départ,

et

- la moyenne du rapport résultat opérationnel courant devra être au moins égale à 3 % sur les 3 derniers exercices ayant précédé l'exercice au cours duquel intervient le départ.
Chiffre d'affaires

L'indemnité sera totalement versée si les 2 critères sont remplis,
Si un seul critère est rempli, l'indemnité sera due à hauteur de 50%,
Si aucun des critères n'est rempli, aucune indemnité ne sera versée.

L'indemnité sera versée dans les six mois suivant la date du Conseil d'administration constatant la réalisation de la condition de performance à laquelle le versement est subordonné.

Fait à Paris et Courbevoie, le 15 juin 2009

JPA

MAZARS


Jacques POTDEVIN Hervé PUTEAUX


Jean Maurice EL NOUCHI